

Chers lecteurs,

Michel Capron revient sur les derniers développements concernant la Responsabilité Sociale des Entreprises dans l'Union Européenne (p.3). À l'occasion du 20^e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, Guillaume Grandazzi nous rappelle les dramatiques conséquences de cet accident sans précédent (p.5). Denise Proulx revient également sur le sujet et nous offre ses réflexions (p.11). Julie Beauchemin nous offre la synthèse de la conférence « Changement et continuité vers le développement durable » organisée par la CRSDD (p.13). Ana Isabel Otero vous apprendra comment les agriculteurs de tout le continent se retrouvent et partagent leurs expériences afin de protéger l'environnement (p.20). Annelies Hodge fait le bilan de la « Sustainable Development Conference » (p.22). Enfin, vous découvrirez la synthèse des débats de Lysiane Roch à l'endroit du séminaire de la CRSDD portant sur l'œuvre d'Ulrich Beck (p.24).

Bonne lecture à tous et à toutes!

Oeconomia Humana

Edition mai 2006

Éditorial, Lysiane Roch, Rédactrice en chef.

Un triste anniversaire

C'était le 26 avril 1986. Il était 1h48 du matin à Tchernobyl lorsque s'est produit l'explosion du réacteur qui allait entraîner la contamination à l'iode et au césium d'une partie de l'Europe, causer la mort de trop nombreuses personnes et laisser chez plusieurs survivants et leurs descendants de graves problèmes de santé.

Vingt ans plus tard, l'heure est au bilan. On ne sait s'entendre sur le nombre de victimes de la tragédie : alors que l'OMS chiffre à 9300 le nombre de personnes qui mourront d'un cancer relié à cet événement, Greenpeace pour sa part parle de 93 000 victimes. Une chose est certaine, les impacts de l'explosion ne se comptent pas qu'en morts. On parle entre autres aussi d'impacts économiques, estimés à 175 milliards de dollars pour l'Ukraine seulement. Au-delà de la question strictement économique, ces coûts donnent un aperçu de l'ampleur de la destruction que l'explosion et la contamination qui ont suivi ont entraîné. Mais surtout, on parle de vies brisées. La vie brisée de ceux qui sont morts des suites d'un cancer, mais aussi de cette peur d'être contaminé par son alimentation, de la peur que l'enfant attendu ne souffre de malformation, du difficile choix à faire entre s'expatrier ou continuer sa vie dans un milieu contaminé, de l'absence de reconnaissance pour ceux qui ont participé à la réparation des dégâts et qui en payent aujourd'hui le prix.

Si ce vingtième anniversaire aurait dû être une occasion de solidarité avec ces victimes et de recul sur la tragédie, il a surtout été trop banalisé. On a profité de l'occasion en

effet pour tenter de démontrer que le nombre de victimes était moindre que ce qu'on avait prévu, que la catastrophe était un cas isolé qui s'est produit pour des raisons d'abord politiques, bref, que le nucléaire est aujourd'hui une énergie de choix et que ses opposants sont soit irrationnels, soit mal informés.

Cette attitude n'est guère surprenante quand on constate l'expansion du nucléaire en cours, expansion qui n'est pas près de se terminer. Les réacteurs de la planète ne produisent pas moins de 17% de l'ensemble de l'énergie consommée au niveau mondial. En Chine et en Inde, où la demande en énergie est croissante, 26 centrales sont en construction. Plus près de chez nous, en Ontario, on parle de construire au moins 12 nouvelles centrales nucléaires.

Alors qu'on parle de réserves de pétrole qui s'épuisent et de changements climatiques et quand on constate le nombre déjà si élevé de barrages hydroélectriques dont les conséquences sur la population et les écosystèmes sont loin d'être nulles, il n'est pas surprenant que les groupes écologistes se fassent servir le nucléaire comme une énergie propre, voire l'énergie qui permettra d'atteindre les objectifs de Kyoto. Pourtant, et l'anniversaire de Tchernobyl devrait le rappeler, plusieurs incertitudes demeurent quand aux conséquences potentielles de l'utilisation de l'énergie nucléaire. Qu'on pense à la sécurité de la centrale elle-même, à la prolifération et l'utilisation du nucléaire à des fins militai-

res et, surtout, à la question toujours non-résolue de l'enfouissement des déchets radioactifs, ces incertitudes ont en commun d'avoir des conséquences graves, voire inconnues, et d'être irréversibles. Il y a donc lieu de se demander à quel point on souhaite vraiment tenter l'aventure et apprendre de nos erreurs, sachant le coût de ces erreurs. Surtout que l'uranium, rappelons-le, est aussi une ressource limitée qui s'épuisera et que si elles ne sont pas trouvées maintenant, des voies alternatives devront être trouvées plus tard. Souhaitons-nous faire ce bout de chemin avec le nucléaire? Il s'agit d'une question difficile, qu'on ne peut en aucun cas laisser entre les mains des seuls scientifiques. Dans les années 60, le nucléaire était considéré comme un dossier purement technique, la dimension sociale réduite à la peur ou les angoisses irrationnelles du public. Aujourd'hui, les individus se sont regroupés pour former des groupes organisés qui sont venus enrichir le débat technique en soulevant de nouvelles questions. Mais jusqu'à quel point la situation a-t-elle vraiment changé? On parle encore trop de peurs irrationnelles et de la nécessité pour les scientifiques d'informer le public sur l'absence de risque de cette source d'énergie, plutôt que de reconnaître le savoir des citoyens et leur donner toute la place qui devrait leur revenir dans un débat démocratique.

Pour faire face aux choix qui viennent et pour ne pas se laisser dépasser par les événements, les opposants à différentes sortes d'énergie auront avantage à se regrouper pour penser une stratégie énergétique globale commune, car avec l'ampleur des défis à venir, simplement s'opposer ne suffira pas. Il reste encore déjà trop à faire pour gagner la crédibilité pourtant fondamentale des savoirs sociaux.

¹ Kempf, Hervé. 2006. « Combien a coûté l'accident de Tchernobyl? » *Le Devoir*, 1^{er} mai 2006, p.a5.

² Les déchets les plus dangereux, tels le plutonium, restent radioactifs pendant des milliers d'années. S'ils ne représentent que 10% de l'ensemble des déchets, leur réactivité, elle, représente 95% de la radioactivité totale. On pense enfouir ces déchets sous les nappes phréatiques, mais on ne sait pas, en cas de tremblement de terre, s'ils ne pourraient pas entrer en contact avec de l'eau, rencontre redoutable.

³ Callon, Michel, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe. 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie représentative*. Paris : Seuil.



Madame Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'école des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, madame Colette Tardif, présidente de Productions COTARDI et monsieur Jean-Guy Vaillancourt, professeur de sociologie à l'Université de Montréal et directeur du Groupe de recherche en écologie sociale (GRÉSOC) ont le plaisir de vous inviter au lancement du cédérom

L'ère de l'énergie

L'événement se tiendra le 9 mai 2006 à 17 h au local DS-1950 du Pavillon J.-A. Desève de l'Université du Québec à Montréal, 320, rue Ste-Catherine Est.

Un cocktail sera servi

R.S.V.P. Par courriel : crsdd@uqam.ca ou par téléphone : (514) 987-3000 poste 6972



Responsabilité d'entreprise: le renversement européen

Par *Michel Capron*,

Professeur des Universités, co-auteur (avec F. Quairel) de « Mythes et réalités de l'entreprise responsable » (Ed. La Découverte)

L'information n'a pas fait la une des journaux.

Elle est pourtant d'une grande portée politique, symbolique et pratique. La Commission de l'Union européenne a adopté le 22 mars une communication où elle déclare que la responsabilité sociale des entreprises (RSE) relève exclusivement d'une approche volontaire et s'en remet, pour cela, à une « Alliance », aux formes indéterminées, composée des seuls milieux d'affaires et de la Commission. Cette « Alliance » devrait être un « parapluie politique » pour des initiatives d'entreprises, sans exiger d'elles qu'elles montrent les résultats de ces initiatives.

Ceci constitue un changement radical, impulsé par le commissaire à l'industrie Günter Verheugen, par rapport à la démarche initiée à partir de 2001 par l'Union européenne. La Commission avait publié, en juillet 2001, un Livre vert qui traçait les grandes lignes d'une politique européenne et donnait une définition de la responsabilité sociale : « être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aller au-delà et « investir » davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes ».

Après une large concertation dans toute l'Union, la Commission avait pris la mesure de la complexité du sujet et de la grande diversité des situations et des conceptions, ce qui l'amena à publier une communication en juillet 2002 ouvrant un processus inédit de dialogue et de concertation sous la forme d'un Forum multi-parties prenantes. Il s'avérait en effet nécessaire que l'ensemble des parties concernées puissent confronter leurs compréhensions et leurs points de vue et approfondir la connaissance des idées et des pratiques existantes.

Le Forum travailla pendant dix-huit mois, en associant des représentants de toutes les forces vives de la société européenne (milieux économiques, syndicats, ONG...). Malgré ses défauts, il constitua un remarquable exercice d'une étape de démocratie participative. Certes, en juillet 2004, les résultats ne furent pas à la hauteur des attentes et le texte qui en sortit se contentait de quelques timides propositions en renvoyant la balle dans le camp de la Commission.

Il a fallu ensuite attendre plus de dix-huit mois pour que celle-ci se décide enfin à faire aboutir le processus en élaborant cette nouvelle communication. Dix-huit mois pendant lesquels elle discuta avec les représentants des milieux d'affaires, en tenant à l'écart les autres parties prenantes, qui, de toute évidence, n'apprécient guère aujourd'hui cette attitude.

La Commission officialise sa position en rejetant d'une part toute idée de réglementation, donc toute possibilité de prise en compte contraignante d'un intérêt public ; d'autre part en faisant des entreprises les acteurs principaux de la RSE, elle fait fi de tout contrôle démocratique et citoyen sur les activités économiques et leurs effets. S'il est évident que la RSE concerne en premier lieu les entreprises dans leurs comportements, on ne peut ignorer l'attention croissante que la société civile accorde aux risques environnementaux, sanitaires et sociaux qu'elles lui font courir et la place légitime qui lui revient dans tout débat sur ces questions.

Mais le plus important réside dans les raisons qui sont avancées pour justifier un tel choix : la RSE doit soutenir une « croissance durable », plus d'emplois et de meilleurs emplois et contribuer ainsi à une « économie de marché durable ». La problématique est désormais renversée : la finalité (le développement durable) devient un moyen d'assurer aux entreprises européennes une meilleure compétitivité dans la concurrence internationale. On suppose ainsi que les consommateurs feront plutôt confiance à des entreprises présentant une image de comportement vertueux. Autrement dit, le fait de se prévaloir d'une contribution au développement durable permettrait aux entreprises européennes de résister à la concurrence chinoise...! Non seulement l'argument paraît bien naïf, mais le développement durable, ainsi réifié et instrumentalisé, se trouve réduit à une politique utilitariste au service des grands groupes multinationaux. On est loin de la préoccupation de la recherche d'un équilibre entre la viabilité des activités économiques, le bien-être social et la préservation de l'environnement naturel, qui constitue – du moins, le croyait-on jusqu'à maintenant – l'exigence du développement durable.

La Commission joue sur l'ambiguïté entre « croissance durable » et « développement durable ». En mettant l'accent sur la croissance, elle donne la prééminence au volet économique par rapport aux deux autres volets du développement durable : le social et l'environnement.

Alors qu'on pouvait espérer voir l'Europe jouer un rôle moteur dans la propagation mondiale de la RSE, il y a fort à craindre que, dans ces conditions, celle-ci n'échappe pas désormais à une plate rhétorique s'appuyant sur quelques exemples de « bonnes pratiques » relevant plus de la philanthropie ou de la compassion caritative que d'un management stratégique intégrant profondément les défis posés à une humanité aux prises avec des enjeux liés à la pérennité même de son existence.

CHAIRE de responsabilité
sociale et de
développement durable
ESG UQAM

La Chaire vous convie au séminaire spécial

**BILAN SOCIÉTAL : UN NOUVEL OUTIL
D'ÉVALUATION DE RESPONSABILITÉ SOCIALE
DES ORGANISATIONS**

PAR
MICHEL CAPRON
Professeur à l'université de Paris 8
**Chercheur invité à la chaire de responsabilité
sociale et de développement durable**

QUAND ? Jeudi 11 mai de 9h30 à 11h30

OÙ ? R-3465
Pavillon ESG, UQAM
330, rue Sainte Catherine Est

Entrée libre

Commémorer Tchernobyl: la catastrophe et la mémoire de l'avenir

Par Guillaume, Grandazzi

Docteur en sociologie et chercheur associé au Laboratoire d'Analyse Sociologique et Anthropologique des Risques (LASAR), Université de Caen, France, stagiaire post-doctoral au Centre de Recherche et d'Intervention sur le Suicide et l'Euthanasie (CRISE) à l'UQÀM

Vingt ans nous séparent désormais de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl le 26 avril 1986. Sans doute, l'attention portée à cet événement majeur du 20e siècle sera-t-elle en 2006 sans commune mesure avec celle que lui accordent habituellement les médias et le public, chaque année vers la fin du mois d'avril pendant quelques jours, au mieux quelques semaines. À l'indifférence relativement générale qui prévaut d'ordinaire succédera alors un intérêt largement suscité par les multiples publications, productions audiovisuelles et manifestations diverses qui,

dans de nombreux pays, participeront de cette frénésie commémorative¹. Et comment, dès lors que l'on travaille depuis des années à la compréhension de cette catastrophe et de ses conséquences, ne pas saisir l'occasion de sensibiliser, d'informer et de susciter la réflexion d'un public élargi par la curiosité conjoncturelle et la mobilisation médiatique auxquelles donne nécessairement lieu un tel « anniversaire » ? Toutefois, on ne peut que s'interroger sur le sens et les enjeux de cette focalisation sur la date anniversaire de l'accident, dont on ne peut pas dire qu'elle facilite la compréhension de la catastrophe. Car Tchernobyl, plus qu'un *banal* accident technologique, est une catastrophe qui se déploie dans le présent pour construire et déterminer l'avenir. Et plus on s'éloigne du moment de l'accident, dont les souvenirs s'effacent peu à peu et dont les témoins disparaissent, plus se multiplient les signes attestant de l'actualité et de la présence de la catastrophe qui rendent problématique la commémoration d'un passé qui refuse de passer.

Face à ces mêmes interrogations, dans le cadre de la publication d'un ouvrage collectif sur Tchernobyl, nous avons souligné les limites d'une approche événementielle et historiciste à laquelle renvoie implicitement la logique commémorative². En effet, l'évocation systématique de la date de l'accident tend à masquer une des caractéristiques essentielles de cette catastrophe d'un type nouveau. Car contrairement aux expériences qui ont été faites de la catastrophe par le passé, il n'y a pas eu pour la majeure partie des victimes de la contamination d'événement fondateur, sauf pour le personnel, les pompiers et les riverains de la centrale qui ont été les témoins directs de l'accident. Avec Tchernobyl, c'est la nature même de la catastrophe qui a changé : pas de villes détruites ni de champ de bataille, mais une ville figée pour l'éternité – Pripyat – et une guerre *sans ennemi* dont les « héros » – quelque 800 000 liquidateurs – ont également été les vaincus. Et les millions d'habitants des zones contaminées se trouvent encore aujourd'hui privés de référence à l'accident comme étant *ce qui arrive*, la face visible de l'événement. L'événement, c'est

d'abord la vie quotidienne et le fait d'être brutalement plongé dans un monde doté de nouvelles règles, de nouveaux interdits. La vie quotidienne devient un événement par la nouveauté qu'elle recèle. L'événement inaugural, à un second niveau, a pu être constitué par la politique de relogement des populations, d'abord près de la centrale, puis dans des zones de plus en plus éloignées, ce qui a unanimement été vécu comme un traumatisme de déracinement. Ainsi, Tchernobyl, c'est d'abord la nouvelle condition humaine des millions de survivants condamnés à vivre dans des territoires durablement contaminés. En ce sens seulement, on peut voir *a posteriori* en Tchernobyl un événement, suivant en cela l'acception que Hannah Arendt a proposé de ce terme, c'est-à-dire comme fait fondateur et comme rupture historique, en raison du changement *qualitatif* de sa condition auquel l'humanité a dû alors faire face, ce que le sociologue Ulrich Beck qualifia pour sa part de « choc anthropologique »³.

Commémoration et banalisation d'une catastrophe

Comment commémorer une catastrophe en devenir ? Il semble que les commémorations, dès lors qu'elles concernent des catastrophes technologiques, soient d'abord l'occasion d'en dresser un bilan, d'actualiser l'inventaire de leurs conséquences qui, dans le cas de Tchernobyl, ne devrait jamais être que provisoire, mais aussi de réécrire l'histoire de ces tragédies. Surtout, c'est le futur des catastrophes et le devenir des populations affectées qui se dessinent – et se décident – lors de ces échéances symboliques. Ainsi, le 20e anniversaire de l'accident de Tchernobyl aura-t-il été soigneusement préparé par les institutions internationales qui ont, dès la fin de l'été 2005, donné le ton, en même temps que le coup d'envoi, aux multiples initiatives destinées à commémorer cet événement alors même que, quelques semaines auparavant, c'est le souvenir des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki survenus soixante ans plus tôt qui irradiait les mémoires, nous rappelant les circonstances de l'entrée de la civilisation occidentale dans l'âge atomique, et de l'humanité dans le *temps du sursis*. Car si l'âge atomique a une histoire, que l'on ne saurait ignorer, Tchernobyl en constitue indéniablement un des événements majeurs, dont nous devons nous attacher à penser à la fois la singularité et la dimension paradigmatische. Vaste laboratoire à ciel ouvert, les territoires contaminés par les retombées radioactives sont en effet le témoin de ce que Günther Anders⁴ avait pointé, il y a tout juste cinquante ans, à l'issue de sa réflexion sur la bombe atomique, à savoir que toute « expérience » est

désormais constitutive de notre *réalité historique*. Fruit d'une expérience qui a mal tourné, l'accident de Tchernobyl aura constraint les habitants de ces territoires à en faire le douloureux constat, en même temps qu'ils sont apparus comme de nouveaux cobayes de l'ère nucléaire. Après vingt années passées à vivre après la catastrophe, avec la catastrophe, la question lancinante qu'ils se posent – « Pouvons-nous vivre ici ? » – et qu'ils ne manquent pas de soumettre à l'avis « éclairé » des experts de passage, reste généralement sans réponse et ne peut que plonger dans un abîme de perplexité celui ou celle dont est attendu un avis, entendu comme un verdict. Ce sont ainsi plus de huit millions de personnes dont le sort a été, et demeure en grande partie conditionné par le jugement que portent les experts sur cette interrogation récurrente. Et quand bien même répondraient-ils aux populations par la négative, dans une logique de précaution, ils ne feraient que confronter ces dernières aux affres d'une alternative insoluble : la double impossibilité d'habiter comme de quitter ces lieux.

Cependant, c'est un tout autre discours que tiennent d'un côté ce qu'il est convenu d'appeler la communauté scientifique – expression que la réalité inviterait toutefois à proscrire tant les divisions sont profondes sur ces questions, de l'autre les autorités des pays concernés ainsi que les institutions internationales. Sans pouvoir discuter ici dans le détail le bilan officiel des conséquences de la catastrophe et les réponses présentées comme « définitives » qui ont été proposées par le « Forum Tchernobyl »⁵ l'an dernier dans l'optique de la préparation du 20^e anniversaire, ce document nous semble particulièrement révélateur des enjeux associés à cette commémoration et ne peut que nous amener à réfléchir sur notre (in)capacité à tirer les leçons des désastres advenus, mais peut-être aussi, plus largement, sur le rapport que les sociétés technoscientifiques entretiennent à leur devenir catastrophique. En effet, les conclusions présentées se veulent particulièrement « rassurantes » et sont le fruit d'une logique qui vise à minimiser, non pas les conséquences réelles de la catastrophe, mais l'image de ces conséquences aux yeux de l'opinion publique et des victimes elles-mêmes. Il semble qu'on ait bien là affaire, ainsi que l'avait déjà relevé Yves Lenoir⁶ dix ans après l'accident, à « l'optimisation d'une tragédie », c'est-à-dire à la mise en oeuvre d'une stratégie de banalisation des problèmes sanitaires attribuables à la radioactivité et des risques associés à la vie en territoire contaminé, dans laquelle l'information joue un rôle essentiel. Dans le cadre de cette stratégie, les rapports publiés constituent alors autant de récits⁷ qui visent à imposer une certaine version de l'histoire – passée et future – afin de légitimer les politiques mises en oeuvre dans le cadre de la gestion postaccidentelle et le redéploiement des activités économiques et agricoles dans les régions concernées dont les programmes de réhabilitation, largement instrumentalisés en dépit des intentions parfois louables de leurs promoteurs et des acteurs qui y sont engagés, apparaissent comme le principal vecteur⁸.

Rarement les chiffres présentés n'auront été autant revus à la baisse, qu'il s'agisse des décès survenus⁹ et prévus, des cancers constatés et attendus, ou encore du nombre des liquidateurs ainsi que des habitants qui résident dans des zones contaminées. Je ne citerai pas ici ces nouvelles « données », qui ont été et seront encore largement médiatisées et qui alimentent une controverse de plus en plus irréductible, tant elles sont insultantes à l'égard des victimes qui sont contraintes de subir, dès lors que ces informations sont rendues publiques, une violence symbolique qui n'a d'égale que celle qu'elles ont endurée à l'époque, si récente, où elles étaient accusées de « radiophobie ». Mais si ce terme a fini par être abandonné et discrédité par ceux-là mêmes qui l'ont introduit, les « problèmes de santé mentale » aujourd'hui déplorés et l'origine psychosomatique attribuée aux multiples pathologies rencontrées attestent que seule l'expression a été délaissée et que le raisonnement qui la sous-tend, qui consiste à psychiatriser les problèmes sanitaires liés à l'accident, demeure encore largement prédominant. On peut dire qu'il s'agit là d'une « forme avérée de négationnisme de l holocauste nucléaire »¹⁰, d'autant plus redoutable qu'elle est reconnue comme la vérité officielle par les principales instances publiques internationales. Et l'attribution du prix Nobel de la paix à l'AIEA et à son directeur quelques semaines après la publication du rapport du Forum Tchernobyl ne laisse pas augurer que cette puissante organisation puisse un jour être inquiétée pour les positions révisionnistes qu'elle soutient – avec constance – depuis 1986 à propos des conséquences de la catastrophe, et qu'elle est parvenue à imposer à la communauté internationale. Dans son rapport présenté lors de la 60^e Assemblée générale des Nations Unies, en novembre dernier, Kofi Annan a clairement énoncé les enjeux des commémorations du 20^e anniversaire : « Le message que les organisateurs choisiront de transmettre jouera un rôle déterminant. Conformément à la nouvelle stratégie de développement adoptée pour Tchernobyl, les manifestations commémoratives doivent être tournées vers l'avenir et s'attacher à trouver des solutions aux problèmes auxquels se heurtent les localités touchées par l'accident. Il est tout aussi important, pour appeler et retenir l'attention de la communauté internationale, de proposer des solutions pour aller de l'avant, que de commémorer les sacrifices et pertes du passé¹¹. » Il soulignait par ailleurs dans sa conclusion la nécessaire coopération entre les organisations internationales et les gouvernements concernés, afin de « transformer les victimes en lutteurs, et Tchernobyl, jusqu'à présent symbole de destruction, en un symbole de ténacité et d'espoir ».

Faire de Tchernobyl un symbole d'espoir pourra sembler pour le moins inattendu et nécessitera certainement, plus encore qu'une coopération, une complicité objective entre les principaux acteurs impliqués dans la gestion de la catastrophe, laquelle paraît cependant déjà acquise. Cette proposition tranche toutefois singulièrement avec l'appel à assumer collectivement l'héritage de Tchernobyl qu'avait lancé le Secrétaire général de l'ONU, alors moins optimiste, au moment de la fermeture définitive

de la centrale en 2000, autre échéance symbolique où les tentations étaient fortes de clore le dossier et de tourner la page : « "Tchernobyl" est un mot que nous aimerais tous effacer de notre mémoire. [...] Nombreux sont sans doute ceux qui pensent aujourd'hui que la menace appartient au passé. Mais, deux raisons nous interdisent de tirer un trait sur cette tragédie. En premier lieu, oublier Tchernobyl, c'est prendre le risque de voir se renouveler de semblables catastrophes industrielles et environnementales. [...] La deuxième raison c'est que plus de sept millions d'êtres humains comme nous n'ont pas la chance de pouvoir oublier. Ils souffrent encore, chaque jour, des conséquences de ce qui s'est passé il y a quatorze ans. En vérité, l'héritage de Tchernobyl n'a pas fini de nous poursuivre, nous et nos descendants, pendant des générations encore¹². »

Si Hiroshima a pu devenir la ville symbole de la paix, et s'il a été possible depuis 1945 de croire aux vertus de la dissuasion, 1986 a constitué un véritable tournant, Tchernobyl ayant amené l'humanité à prendre conscience des catastrophes potentielles dont était porteuse la « société du risque », mais aussi de ce que le monde était devenu alors un monde sans abri et les centrales nucléaires, auparavant considérées comme une des réalisations les plus abouties du progrès technoscientifique, « les nouveaux signes avant-coureurs d'un *Moyen Âge moderne du danger* »¹³. Dans ce nouveau contexte, impossible de reprendre le « plus jamais ça » énoncé après la Seconde Guerre mondiale. Après une telle catastrophe nucléaire, en effet, l'exigence de survie et la reconnaissance du danger sont devenues contradictoires, et Tchernobyl ne semble pouvoir symboliser que le devenir catastrophique qui constitue désormais notre horizon d'attente, alors que les menaces qui pèsent sur l'humanité se font plus précises et qu'augmente dans le même temps le déni de réalité. C'est ainsi notre représentation du temps comme un temps linéaire qui se trouve abîmée et qui est désormais inadaptée. Car Tchernobyl est une catastrophe impossible à fixer dans le passé, dans laquelle on pourrait voir une mauvaise blessure cicatrisée de l'aventure nucléaire. Elle nous oblige à renverser la flèche du temps et à nous forger une mémoire de l'avenir, de ce futur colonisé par l'atome. « Notre époque se voit alors contrainte de réécrire sans cesse sa propre histoire afin de dérouler le tapis de son avenir, à se réapproprier rapidement son passé et à le reconnaître afin que le sol ne se dérobe pas¹⁴. » Et cette peur dans laquelle vivent les habitants des territoires contaminés, que j'ai qualifiée de *terreur stochastique*¹⁵, renvoie aussi ce que, dans un tout autre contexte, le psychanalyste Donald Winnicott avait nommé la *crainte de l'effondrement*, soit la « crainte d'un événement passé dont l'expérience n'a pas encore été éprouvée ». De ce point de vue, *nous sommes tous des Tchernobyliens*, car ce que nous donnent à voir les territoires contaminés, c'est aussi le monde que les activités créatives et productives de l'homme contribuent à rendre de moins en moins habitable et dans lequel il va vraisemblablement nous falloir apprendre à (sur)vivre nous aussi, un monde où ce n'est plus seulement l'avenir qui est incertain mais la vie quotidienne elle-même, où les pratiques les plus ordinaires et les plus banales – se nourrir, se promener – de-

viennent potentiellement des « activités à risques ». Ce monde, dont nous sommes à la fois les *indigènes* (nous l'avons fait et nous l'habitons) et les *étrangers* (nous sommes dépayrés par ce qu'il comporte d'inédit)¹⁶, c'est également celui que contient en puissance tout territoire nucléarisé et que les dispositifs de gestion des risques s'évertuent à rendre improbable. Mais pour un nombre croissant d'individus, à la fois conscients de l'immensité des périls et de leur impuissance à les prévenir et à s'en protéger, l'attente de l'avenir s'apparente de plus en plus à une attente de la catastrophe, que celle-ci s'incarne dans la figure du risque majeur ou bien qu'elle se présente sous une forme plus insidieuse et rampante, comme une catastrophe *en marche*¹⁷, du fait des dégradations continues que les « progrès » des technosciences et la poursuite d'un mode de développement productiviste infligent à l'environnement, transformant la nature en une technonature contaminée et contaminante, dangereuse pour l'homme.

Qu'avons-nous appris de Tchernobyl ?

Tchernobyl, symbole d'espoir ? « L'espoir est à bannir, car le mot est devenu synonyme d'attente béate que la technologie nous sorte d'affaire, comme, pense-t-on, elle l'a toujours fait dans le passé. C'est cet espoir qui donne aujourd'hui à la course de l'humanité l'allure d'un grand mouvement panique dont personne ne peut plus s'extirper », conclut le philosophe Jean-Pierre Dupuy¹⁸ de son voyage philosophique au pays de la catastrophe qui, de Lisbonne à Auschwitz, Hiroshima ou encore New York, a fini par le conduire, il y a peu, jusqu'à Tchernobyl¹⁹. Quant à la ténacité, dont Kofi Annan veut aussi faire de Tchernobyl un symbole, elle renvoie, tout comme l'espoir, à ce même « orgueil métaphysique de l'humanité moderne » qui constitue, selon Dupuy, l'obstacle majeur à cette attitude en laquelle pourrait bien résider la clé de notre sauvegarde et qu'il a nommée le catastrophisme éclairé. Car la ténacité repose sur la conviction selon laquelle la mobilisation de moyens technoscientifiques permettra de résoudre tous les *problèmes* que l'humanité rencontre sur le chemin du *progrès*, « ce tapis roulant qui nous conduit vers l'imprévisible »²⁰, problèmes qui ne sont rien de moins que les risques et les catastrophes que, pour l'essentiel, nous produisons et dont nous sommes le plus souvent, par conséquent, totalement responsables. Et, « que l'on montre combien l'humanité se bat contre les désastres, en les prévenant et en traitant leurs conséquences, ne change en rien le fait que, pour une bonne part, elle les produise. Or c'est ce " cercle vicieux" que symbolise au plus haut point le nom de "Tchernobyl" »²¹. » Observant les réactions au tsunami asiatique, Jean-Pierre Dupuy faisait il y a un an ce commentaire : « De Lisbonne 1755 à Sumatra 2004, tout se passait comme si du mal nous n'avions rien appris²². » Quelques mois plus tard, c'est l'exemple de la Nouvelle-Orléans qu'il aurait pu prendre pour faire le même constat. Le message rassurant et optimiste qui présidera aux commémorations officielles du 20e anniversaire de Tchernobyl témoigne que de cette catastrophe non plus, il semble que nous n'ayons rien appris.

Pourtant, si l'entrée dans l'âge atomique a d'abord suscité l'exaltation et la jubilation de ceux qui ont pensé cet avènement dans la rhétorique du progrès et dans la continuité du projet moderne de maîtrise de la nature, qui y ont vu un triomphe de la rationalité plutôt qu'un effondrement de la raison, la catastrophe de Tchernobyl a bel et bien suscité une prise de conscience des menaces dont était porteur ce désir de maîtrise ainsi que de la réversibilité négative du progrès technologique. La crise de confiance qui en a résulté, tant au sein des économies libérales que dans les pays socialistes, a participé du renversement de perspective qui a conduit à porter sur le développement des technosciences un regard plus circonspect et à modérer l'enthousiasme et l'optimisme avec lesquels l'humanité pouvait encore jusque-là envisager le futur. Car l'impossible, une fois devenu certain, oblige à reconsidérer les modalités de la prévention collective en même temps qu'à envisager autrement que sous la forme d'une projection fantasmatique le devenir catastrophique que préfigure Tchernobyl. Mais la *réalisation* de la catastrophe nucléaire majeure, auparavant annoncée par quelques « prophètes de malheur », a-t-elle pour autant constitué une leçon ? Rien n'est moins sûr. Réfléchissant à ce problème, l'auteur de *La Mobilisation infinie* avait titré un des chapitres de ce livre par une question provocante – « De quelle dose de catastrophe l'homme a-t-il besoin ? » – dans lequel il avait interrogé le rapport ambivalent que nos sociétés entretiennent à la catastrophe, ce désir de catastrophe analysé à peu près simultanément de l'autre côté du Rhin par le sociologue Henri-Pierre Jeudy²³. Ainsi, de la même façon que ceux que Walter Benjamin appelait les « avertisseurs d'incendie »²⁴ se heurtent en règle générale à l'incrédulité de leurs contemporains, et quand bien même l'avenir leur donne-t-il raison, l'événement catastrophique, lorsqu'il survient, ne semble pas davantage être une source d'apprentissage. Les faits, pas plus que les discours, ne produisent le changement des mentalités et des attitudes qui serait susceptible d'enrayer la dynamique dévastatrice dans laquelle est engagée l'humanité²⁵. C'est que, remarquait Sloterdijk, « les groupes les plus puissants des sociétés modernes ont investi politiquement, idéologiquement, économiquement et vitalement dans les techniques les plus dangereuses de la mobilisation au point que même les accidents les plus énormes ne provoqueront probablement pas de doutes fondamentaux sur la direction et le rythme du processus civilisateur. [...] En fin de compte les consciences sont plus dures que les faits, et celui qui, naguère, ne voulait pas écouter les conseils (quand il était encore possible de les écouter) celui-là, désormais, refusera aussi de s'instruire à ses dépens²⁶. » Ainsi, la pensée de la pédagogie par la catastrophe, qui « comporte la promesse qu'il est possible de rapporter même le désastre le plus grand à une mesure humaine par un apprentissage consécutif », serait vouée à l'échec, notamment parce qu'elle repose sur le postulat discutable d'une relation nécessaire entre la catastrophe et sa compréhension, entre sa « gravité » et les enseignements qui en sont tirés. L'inflation des dispositifs gestionnaires et communicationnels ne ferait finalement que dissimuler l'impuissance et l'incapacité des hommes à comprendre et tirer

les leçons de la catastrophe advenue, tout en participant de leur « aveuglement face à l'apocalypse » qui constitue, ainsi que l'a montré Günther Anders, une caractéristique essentielle de l'âge atomique. C'est pourquoi, pronostiquait Sloterdijk en 1989, « pendant longtemps encore les victimes de Tchernobyl souffriront une agonie terrible et la didactique zélée se manifestera de nouveau pour dire : même Tchernobyl n'était pas assez grave, parce que l'Internationale de ceux qui sont d'accord pour continuer est plus résolue que jamais. La conséquence inexorable n'en peut être que dans la surenchère du pire. Mais jusqu'où ?²⁷ »

Conclusion

Si bien des incertitudes demeurent quant aux conséquences de Tchernobyl, le problème ne tient pas tant à l'insuffisance des connaissances disponibles qu'au fait que, d'une manière générale, nous ne croyons pas ce que nous savons. Ainsi s'instaure un rapport à la réalité de plus en plus mensonger, qui nous sert de fiction, car la catastrophe *réelle* ne fait finalement que révéler « un rapport au monde dont nous voulons occulter la nature essentiellement catastrophique²⁸ ». Cette fiction, alimentée à grands renforts de communication, ne repose pas sur l'ignorance mais bien plutôt sur la dénégation, laquelle suppose le savoir, nié ou refoulé, de la chose déniée. Christian Carle voit même dans la mise au jour des mécanismes de dénégation l'apport le plus original du 20e siècle à l'histoire de la pensée, « dans la mesure où ils ont rendu soudain extraordinairement problématique notre rapport tant à la vérité qu'à la réalité²⁹ ». Et si « en principe, la dénégation est étrangère à la science, qui est là au contraire pour nous en affranchir³⁰ », force est de constater qu'on en trouve aussi une forme scientifique, dont le rapport du Forum Tchernobyl constitue une illustration exemplaire³¹.

La commémoration de Tchernobyl s'annonce comme une tentative de sauvetage de cette fiction qui empêche l'homme de voir qu'en cherchant à s'assujettir le monde, en soumettant la nature à sa domination, il ne fait – au mieux – qu'agrandir sa prison. Et bizarrement, même les scientifiques qui évaluent positivement l'impact écologique de la catastrophe de Tchernobyl sur la faune et la flore, dans les zones contaminées vidées de leurs habitants, en arrivent à la conclusion selon laquelle la présence de l'homme est bien plus dommageable à la nature et à la biodiversité que le pire des accidents radiologiques³². Paradoxalement, la catastrophe nucléaire permet alors de montrer que même si l'homme ne provoquait pas de catastrophes, il n'en resterait pas moins « la plus néfaste vermine de la planète », selon la formule de Cornelius Castoriadis³³. Mais la commémoration de Tchernobyl sera peut-être aussi l'occasion, au-delà du discours officiel, de prendre conscience que pour les habitants des territoires contaminés, comme « pour une partie non négligeable des habitants de cette planète, c'est déjà la fin du monde, et l'on ne voit vraiment pas pourquoi le sort qui leur est échu ne serait pas un jour le nôtre, comme si nous étions immunisés d'avance contre les fléaux [que nous produisons et] que nous exportons et comme si, ayant été concoctés par nous, ils n'étaient pas susceptibles un jour de nous revenir, comme de dignes enfants de

leur père³⁴. » Tchernobyl, symbole du destin tragique de l'humanité ? La catastrophe à venir a déjà son monument, à Kyoto, qui a été érigé pour commémorer le protocole signé en 1997 par lequel les pays industrialisés se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en tentant ainsi de conjurer, de façon dérisoire, le désastre annoncé. Ce monument, sculpture qui se présente comme un « message de la Terre » adressé à l'humanité et qui lui enjoint de repartir de zéro, délivre lui aussi un message d'espoir, celui que les hommes sauront s'écartier du chemin qui les conduit à la catastrophe, et qu'il est possible de faire table rase du passé pour repartir sur de nouvelles bases. Cette perspective – séduisante – d'un monde habitable au sein duquel l'homme ne risquerait pas, quoiqu'il fasse, de déclencher des processus catastrophiques et où il aurait le droit à l'erreur, apparaît cependant moins comme un avenir possible que comme l'évocation d'un passé définitivement révolu. En effet, « Tchernobyl a créé une situation qui donne à réfléchir : elle a montré qu'un projet de vie ébauché par des minorités déviant du projet "officiel" n'a plus aucune chance. [...] Après Tchernobyl, l'inclination individuelle à une existence dépourvue de tout lien avec les systèmes d'information ou de communication, ou à une existence qui renonce à la technique, au compteur Geiger et au gamma spectromètre serait littéralement suicidaire³⁵. » À la figure du « sauvage démuni » propre à la modernité correspondrait alors, au sein de la société du risque, celle de « l'hypersauvage suréquipé » selon les termes de Georges Balandier³⁶. « La technique est désormais notre destin », écrivait pour sa part Günther Anders, et nous devons nous interroger « sur ce que la technique a fait, fait et fera de nous, bien avant que nous puissions faire quoi que ce soit d'elle³⁷ ». Pour autant, même ce philosophe « désespéré » estimait primordial d'essayer de maîtriser ce destin et en appelait à l'action plutôt qu'il ne préconisait le renoncement, en dépit du fait que ce projet lui semblait voué à l'échec. C'est qu'il a été l'un des premiers à prendre conscience de ce que la modernité s'est refermée en même temps que s'est ouvert l'âge atomique et que les hommes, après avoir longtemps affirmé qu'ils faisaient l'Histoire, allaient être désormais essentiellement contraints de la subir.

1 Pour une liste non exhaustive des principales manifestations prévues, dans les régions touchées et à l'échelle internationale, à l'occasion du 20e anniversaire de l'accident de Tchernobyl, voir le site Web de la Direction suisse du développement et de la coopération (www.chernobyl.info).

2 Dans l'avant-propos de l'ouvrage *Les silences de Tchernobyl. L'avenir contaminé*, que j'ai co-dirigé avec Frédéric Lemarchand et Galia Ackerman, (Autrement, collection Frontières, 2006, 1^e édition 2004). Voir aussi la partie intitulée « Construire la mémoire de Tchernobyl ? ».

3 Ulrich Beck, « The Anthropological Shock : Chernobyl and the Contours of the Risk Society », *Berkeley Journal of Sociology*, Vol. 32, 1987, p. 153-165. Sur ce point, je renvoie également à mon article « L'envers des sociétés technoscientifiques », *Écologie et politique*, n°32, 2006, p. 61-73.

4 Günther Anders, *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à*

l'époque de la deuxième révolution industrielle, Paris, Éditions de l'encyclopédie des nuisances / Ivrea, 2002 (1956).

5 Le Forum Tchernobyl a été créé à l'initiative de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) et réunit sept agences des Nations Unies ainsi que la Banque Mondiale et les gouvernements des Républiques les plus touchées (Biélorussie, Ukraine, Russie). Ses conclusions, présentées dans un rapport de 600 pages en trois volumes, ont été rendues publiques par un communiqué de presse du 5 septembre 2005 (www.ns.iaea.org/meetings/rwsummaries/chernobyl_forum.htm).

6 Yves Lenoir, « Tchernobyl, l'optimisation d'une tragédie », *Écologie et Politique*, n°18/19, 1996, p. 11-45.

7 Le philosophe danois Peter Kemp a analysé les rapports entre récit, narrativité, éthique et technologie, et a pris l'exemple de l'accident de Seveso en Italie pour montrer le rôle du langage narratif dans la compréhension des risques technologiques. Un rapport, même drapé des atours de la scientificité, reste un récit qui cherche à susciter l'adhésion : « Une histoire qui met en jeu la technologie et ses prolongements éthiques peut souvent être racontée de plusieurs manières. Les différentes versions sont largement déterminées par la fin que nous avons choisi de donner à l'histoire. » Peter Kemp, *L'irremplaçable. Une éthique de la technologie*, Paris, Éditions du Cerf, 1997 (1991), p. 73.

8 Sur ce point, voir G. Grandazzi, « Les enjeux de la réhabilitation dans les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl », in H.-J. Scarwell et M. Franchomme (dir.), *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004, p. 326-333, ainsi que l'article de Gilles Hériard Dubreuil et Henry Ollagon dans *Les silences de Tchernobyl*, op. cit.

9 La cinquantaine de décès enregistrés par le Forum Tchernobyl, au lieu des 32 jusque là pris en compte par l'AIEA, ne saurait être considérée comme un « progrès » vers la reconnaissance du nombre réel de morts imputables à l'exposition des populations suite à l'accident.

10 Frédéric Lemarchand, « Le futur pour mémoire », *Les silences de Tchernobyl*, op. cit.

11 « Recherche d'une efficacité optimale dans l'action internationale entreprise pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl », Rapport du Secrétaire général, 24 octobre 2005, Document A/60/443 (<http://un.by/en/chernobyl/prs/15-11-05-03.html>).

12 Kofi Annan, préface au rapport de l'UN-OCHA, *Chernobyl, a Continuing Catastrophe*, United Nations, New York and Geneva, 2000, p. iii.

13 Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001 (1986), p. 15.

14 Sylvie Le Poulichet, *Environnement et catastrophe*, Paris, Menthé, 1991, p. 82.

15 Voir « L'atome en héritage », *Les silences de Tchernobyl*, op. cit.

16 Voir Georges Balandier, *Le Grand Système*, Paris, Fayard, 2001. Dans la même perspective, Annie Lebrun écrivait : « En précipitant l'homme en dehors de ses mesures et de ses représentations du monde, jusqu'à le réduire à n'être que l'élément insignifiant d'un phénomène dont les lois lui échappent, la notion de catastrophe implique alors un renversement du rapport de l'humain à l'inhumain. »

17 Voir Yves Dupont (dir.), *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, 2003 (nouvelle édition en 2006).

18 Dans une interview publiée dans *Le Nouvel Observateur*, n°2120, 23 juin 2005. Parmi les ouvrages récents de Jean-Pierre Dupuy : *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002 ; *Penser l'arme nucléaire*, Paris, PUF, 2005 ; *Petite métaphysique des tsunamis*, Paris, Seuil, 2005.

19 Dans le cadre de la 1ère Université européenne d'été de Tchernobyl (Kiev, 2005) où, avec Frédéric Lemarchand, nous avons invité Jean-Pierre Dupuy à intégrer Tchernobyl à sa réflexion stimulante sur les catastrophes modernes et le catastrophisme éclairé (voir www.unicaen.fr/colloques/tchernobyl). Voir Jean-Pierre Dupuy, *Retour de Tchernobyl. Journal d'un homme en colère*, Paris, Seuil, 2006.

20 Selon la formule de Peter Sloterdijk. Voir *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, Paris, Christian Bourgois, 2000 (1989), p. 270.

21 Henri-Pierre Jeudy, « Au miroir des catastrophes », *Les silences de Tchernobyl*, op. cit.

22 J.-P. Dupuy, *Petite métaphysique des tsunamis*, op. cit., p. 28.

23 Henri-Pierre Jeudy, *Le désir de catastrophe*, Paris, Aubier, 1990.

24 C'est-à-dire ceux qui donnent l'alarme, reconnaissent la catastrophe, la nomment et l'analysent.

25 Laquelle est constatée par les observateurs de l'évolution technique qui se veulent le plus objectifs possible, comme par exemple André Lebeau, peu suspect d'être un penseur catastrophiste, et qui écrit dans l'introduction de son dernier ouvrage que « nous atteignons un stade où s'amorce un conflit global entre l'évolution technique et la survie de l'humanité », pour finir par conclure : « Littéralement parlant, nous allons dans le mur, mais rien ou presque rien ne manifeste encore ni le caractère inéluctable ni la violence du choc. À quoi peut-on attribuer un tel aveuglement ? Peut-être à notre tendance à interpréter les premières manifestations discrètes de ce phénomène comme des dysfonctionnements locaux ou temporaires, qu'il faudra corriger par des actions locales, plutôt que comme les premiers indices concrets d'une menace globale. » André Lebeau, *L'engrenage de la technique. Essai sur une menace planétaire*, Paris, Gallimard, 2005, p. 20 et 220.

26 P. Sloterdijk, op. cit. p. 97-98.

27 *Ibid.* Dans un texte célèbre publié il y a cinquante ans, John von Neumann s'interrogeait sur la possibilité d'une interdiction de la technologie au sein des sociétés industrielles: « Ce n'est que si les désastres que nous redoutons avaient déjà eu lieu, si l'humanité avait perdu toutes ses illusions sur la civilisation technologique, que ce pas pourrait être franchi. Or même les désastres des guerres récentes n'ont pas produit un tel degré de désillusion, comme le prouve la résilience phénoménale avec laquelle le mode de vie industriel s'est rétabli même – ou tout particulièrement – dans les zones les plus sévèrement frappées. Le système technologique conserve une vitalité considérable, probablement plus que jamais auparavant, et toute recommandation visant à réfréner son élan a peu de chances d'être suivie. » J. von Neumann, « Can We Survive Technology ? », *Fortune*, juin 1955, trad. fr. *Futuribles*, juillet-août 1999.

28 A. Lebrun, op. cit., p. 40.

29 Christian Carle, *Du risque de fin du monde et de sa dénégation*, Paris, Les Éditions de la passion, 2004, p. 23.

30 *Ibid.* p. 50.

31 Quant aux chercheurs qui essaient de nous en affranchir, ils font l'objet d'une répression scientifique dont le cas du Pr. Youri Bandazhevsky, emprisonné pendant plusieurs années, reste l'exemple le plus tragique.

32 Robert J. Baker, Ronald K. Chesser, « The Chernobyl nuclear disaster and subsequent creation of a wildlife preserve », *Environmental Toxicology and Chemistry*, vol. 19, n°5, 2000, p. 1231-1232.

33 Cornélius Castoriadis, *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil, 1978, p. 147.

34 C. Carle, op. cit., p. 13.

35 B. Guggenberger, « Un autre regard : le droit de l'homme à l'erreur », in J. Theys, B. Kalaora (dir.), *La Terre*

outragée, Paris, Diderot Éditeur, 1998, p. 303.

36 G. Balandier, op. cit.

37 G. Anders, op. cit., p. 22.

Bibliographie

- ANDERS G., *L'obsolérence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, Éditions de l'encyclopédie des nuisances / Ivrea, 2002 (1956).
- BAKER R. J., CHESSEUR R. K., « The Chernobyl nuclear disaster and subsequent creation of a wildlife preserve », *Environmental Toxicology and Chemistry*, vol. 19, n°5, 2000, p. 1231-1232.
- BALANDIER G., *Le Grand Système*, Paris, Fayard, 2001.
- BECK U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001 (1986).
- BECK U., « The Anthropological Shock : Chernobyl and the Contours of the Risk Society », *Berkeley Journal of Sociology*, Vol. 32, 1987, p. 153-165.
- CARLE C., *Du risque de fin du monde et de sa dénégation*, Paris, Les Éditions de la passion, 2004.
- CASTORIADIS C., *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil, 1978.
- DUPONT Y. (dir.), *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, 2003.
- DUPUY J.-P., *Retour de Tchernobyl. Journal d'un homme en colère*, Paris, Seuil, 2006.
- DUPUY J.-P., *Petite métaphysique des tsunamis*, Paris, Seuil, 2005.
- DUPUY J.-P., *Penser l'arme nucléaire*, Paris, PUF, 2005.
- DUPUY J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002.
- GRANDAZZI G., LEMARCHAND F., ACKERMAN G. (dir.), *Les silences de Tchernobyl. L'avenir contaminé*, Paris, Autrement, collection « Frontières », 2006.
- GRANDAZZI G., « L'envers des sociétés technoscientifiques », *Écologie et politique*, n°32, 2006, p. 61-73.
- GRANDAZZI G., « Les enjeux de la réhabilitation dans les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl », in H.-J. SCARWELL et M. FRANCHOMME (dir.), *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004, p. 326-333.
- GRANDAZZI G., *De Tchernobyl à La Hague. La vie quotidienne entre expérience de la catastrophe et épreuve de l'incertitude*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Caen, 2004, 374 p.
- GUGGENBERGER B., « Un autre regard : le droit de l'homme à l'erreur », in J. THEYS,
- B. KALAORA (dir.), *La Terre outragée*, Paris, Diderot Éditeur, 1998, p. 295-308.
- JEUDY H.-P., *Le désir de catastrophe*, Paris, Aubier, 1990.
- KEMP P., *L'irremplaçable. Une éthique de la technologie*, Paris, Éditions du Cerf, 1997 (1991).
- LEBEAU A., *L'engrenage de la technique. Essai sur une menace planétaire*, Paris, Gallimard, 2005.
- LE BRUN A., *Perspective dépravée. Entre catastrophe réelle et catastrophe imaginaire*, Bruxelles, La Lettre volée, 1991.
- LENOIR Y., « Tchernobyl, l'optimisation d'une tragédie », *Écologie et Politique*, n°18/19, 1996, p. 11-45.
- LE POULICHET S., *Environnement et catastrophe*, Paris, Mentha, 1991.
- SLOTERDIJK P., *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, Paris, Christian Bourgois, 2000 (1989). The Chernobyl Forum, *Chernobyl's Legacy: Health, Environmental and Socio-economic Impacts and Recommendations to the Governments of Belarus, the Russian Federation and Ukraine*, Vienne, 2005.
- UN-OCHA, *Chernobyl, a Continuing Catastrophe*, United Nations, New York and Geneva, 2000.
- VON NEUMANN J., « Can We Survive Technology ? », 1955, *Fortune*, trad. fr. *Futuribles*, juillet août 1999.

Tchernobyl: du drame à la solidarité!

Par Denise Proulx,
Journaliste

Les images de vieillards abandonnés à leur sort, d'enfants cancéreux, de la centrale atomique maudite ont tourné en boucle pendant presque une semaine. Même si le lobby en faveur du nucléaire a tenté de banaliser la commémoration de ce triste anniversaire, les médias ont souligné avec insistance le 20^e anniversaire de l'explosion nucléaire de Tchernobyl, survenue le 26 avril 1986. Serait-ce que Tchernobyl est inscrit dans notre imaginaire collectif comme une menace qui ne touche pas uniquement les autres ?

Journaliste spécialisée en environnement et en agriculture, je souhaitais collaborer à cette commémoration, pour en rappeler non seulement les conséquences désastreuses en Europe de l'Est, mais aussi pour faire un pont avec le Québec. Nous l'oublions trop souvent : notre territoire est situé au nord-est de plus de 110 centrales nucléaires, installées au Canada et aux États-Unis, incluant la bien discrète centrale nucléaire de Gentilly 2, installée sur le bord du fleuve Saint-Laurent à Bécancour, au centre de la province. Si les Québécois reçoivent leur lot de pluies acides et de multiples autres contaminants apportés par les vents dominants de l'Amérique du Nord, comment peuvent-ils croire qu'ils seraient épargnés lors d'un accident nucléaire? L'idée n'était pas de crier au loup, mais d'éveiller les consciences face à un drame qui pourrait également nous arriver !

En mars et avril 2005, après cinq mois de préparation, je me suis rendue en Biélorussie et en Ukraine pour réaliser une série de reportages en compagnie du photographe tchèque Vaclav Vasku. Notre objectif : voir de près comment le peuple biélorusse survit au quotidien, 19 ans plus tard, à cette explosion qui a laissé des milliards de radio-nucléides sur 70 % du territoire biélorusse et

condamné pour des centaines d'années 23 % du sud-est du pays.

Aux prises avec un gouvernement autoritaire, la Biélorussie ne se laisse pas apprivoiser facilement. Pour y établir des contacts, j'ai fait appel à l'organisation humanitaire québécoise Séjour Santé Enfants Tchernobyl qui accueille des enfants biélorusses depuis dix ans. Sa présidente, Carole Normandeau m'a mise en relation avec la Fondation biélorusse des Enfants de Tchernobyl de Minsk qui a été notre guide pour la construction de notre itinéraire et notre port d'attache.

La Fondation biélorusse nous a fait rencontrer les bénévoles qui oeuvrent dans ses branches régionales de Moguilev, Chaussy, Bykhov et Gomel, toutes en zone contaminée. Nous avons ainsi pu voyager dans les villages et villes déstructurés, voir de près les hameaux vidés de leur population, traverser les champs en friche qui abritaient auparavant des communautés prospères. Nous avons parlé à des dizaines de parents, d'enfants, de vieillards qui ont refusé de quitter leur fermette, des enseignants, des médecins, des gestionnaires politiques et économiques. Nous avons écouté avec émotions les témoignages de femmes, veuves de Tchernobyl et de l'Afghanistan qui aident d'autres compatriotes à se relever de ce terrible événement. Tous et chacun, à leur manière, ont répété la même triste réalité : la catastrophe de Tchernobyl a ravagé leur vie, au même titre que la Seconde grande guerre mondiale l'avait fait. Les impacts sont non seulement sanitaires, mais aussi économiques, sociaux, psychologiques et culturels.

Au fil des jours, Vaclav Vasku et moi réalisions l'ampleur du désastre. J'ai accumulé des notes dans cinq cahiers et le photographe Vaclav Vasku a pris

quelque 3 000 photos. Nous étions conscients que nos collaborations médiatiques ne pourraient que donner un regard partiel des conséquences, inscrites dans le présent, de cet événement survenu il y a 20 ans. De là, durant l'un de nos nombreux voyages en train, m'est venue l'idée de présenter une exposition de photos avec vignettes, au profit de la Fondation biélorusse des Enfants de Tcherboul et son équivalent québécois Séjour Santé Enfants Tchernobyl. Pour Vaclav et moi, il nous apparaissait essentiel de rendre à ces organisations le soutien qu'elles nous avaient si généreusement fourni.

C'est ainsi que le Québec présente en exclusivité nord-américaine 40 photos du photographe Vaclav Vasku. Exposées une première fois à la Librairie Monet de Montréal durant la semaine commémorative, elles voyageront à différents endroits au cours des prochains mois. Du 13 juin au 26 août, l'exposition de photos sera installée en permanence à la Maison de la culture Frontenac à Montréal. À l'automne, elle poursuivra son mandat de sensibilisation à Ottawa, Québec, Laval. Avec ces présentations,

Séjour Santé Enfants Tchernobyl souhaite recruter des familles québécoises qui accepteraient d'accueillir un enfant de la Biélorussie pour un séjour de santé de huit semaines durant l'été. C'est non seulement une aide humanitaire directe, mais aussi le plongeon dans une aventure amoureuse bien particulière. Pour la plupart des familles québécoises, Ola, Karina, Katiarina, Nikolai, Konstantin est leur enfant de l'autre bout du monde. Elles l'attendent avec impatience à chaque mois de juin et durant tout le restant de l'année, elles lui envoient des biens et des médicaments. Bien des parents biélorusses m'ont témoigné que cet enfant est en meilleure santé que les autres. Cette solidarité fait renaître l'espoir. Les familles biélorusses savent qu'elles ne sont plus seules à vivre le drame de Tchernobyl.

Pour connaître plus en détail le travail de Séjour Santé Enfants Tchernobyl et participer à son œuvre : www.enfantstchernobyl.org



ALEXEI AND VALERIE/CANCER HOSPITAL IN MINSK (BELARUS)

Alexei (9) has got an intestine cancer. The town where he was born is situated 80 km from Minsk and similarly like other regions is highly contaminated by radioactive fallout from Chernobyl. "It is difficult to judge if Alexei got his cancer from Chernobyl or not. But we have lot of such patients from contaminated areas," says his doctor

Ismail Zade from Belarus pediatry center for oncology and hematology in Minsk. Alexei's young sister Valery comes with her grandmother to visit her brother each week. The family is very poor. The grandmother is retired but she still works to help the family. Her salary is about 75,000 Belorussian roubles per month which is less than 40 US dollars (Minsk, 19th March 2005).

Photo by Vaclav Vasku

050319_Cancerhospital20_BW.jpg "vaclav.vasku.vcf"

Les entreprises collectives et le développement durable : la conciliation d'objectifs et visions multiples

Par Julie Beauchemin,
Candidate à la maîtrise en sciences de l'environnement

C'est dans une Salle des boiseries remplie que se déroulait le 21 avril dernier à l'UQAM la journée conférence « Changement et continuité vers le développement durable : les enjeux stratégiques et de gestion dans les entreprises collectives ». L'évènement était organisé par la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable (CRSDD) et le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) avec l'appui du projet *Organizational Leadership for Sustainability in Business, Government and Civil Society*.

Animée par Marie-France Turcotte, professeure au département de Stratégie des affaires de l'UQAM et chercheure associée à la CRSDD et au CRISES, la journée conférence portait sur les défis et enjeux techniques, administratifs et financiers de l'adoption de pratiques durables. Les sept invités oeuvraient au sein d'entreprises collectives actives dans le champ du développement durable et leurs conférences devaient permettre de regarder sous un angle nouveau cet enjeu de gestion. En effet, alors que l'on connaît de mieux en mieux les problèmes que pose l'application de ce principe, la conférence devait permettre de voir comment les entreprises collectives s'y adaptent. On cherchait particulièrement à savoir si ces organisations communautaires jouissent d'avantages comparatifs dans l'implantation de modes de gestion durables en raison de leur habitude à concilier et à faire converger des objectifs multiples. Comment ces entreprises arrivent-elles à apporter les changements nécessaires à tous les niveaux de l'organisation? Quelles difficultés doivent-elles surmonter et quels avantages en retirent-elles? Voilà autant de questions auxquelles les conférenciers étaient invités à répondre.

Les idées développées par Marie-Ève Allaire de Mountain Equipment Co-op (MEC), Serge Drolet et Catherine Page du Zoo de Granby, Sylvie Pouliot de la Société d'Aide au Développement des Collectivités (SADC) Soleil-Tracy, Léopold Bourgeois de La récolte de chez-nous (RCN), Christian Yaccarini du Technopôle Angus, Emmanuel B. Raufflet des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal et Pedro Moctezuma-Barragan du *Proyecto Sierra Nevada* seront d'abord présentées. Certains aspects théoriques de l'application du développement durable aux entreprises collectives seront ensuite analysés en regard des témoignages exposés.

MEC et la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

Dans un premier temps, la communication de Marie-Ève Allaire, coordonnatrice du développement durable pour la succursale de Montréal de MEC, portait sur « *La coordination pour la responsabilité sociale et environnementale* » chez MEC. La coopérative, fondée à Vancouver en 1971, a pour mission première la vente d'équipements pour les sports de grande nature. Forte de deux millions de membres, dont 250 000 au Québec, MEC a entrepris le virage du développement durable et possède aujourd'hui une politique de responsabilité sociale.

En outre, MEC priorise l'achat de produits canadiens et impose un code d'éthique aux fournisseurs de sa marque maison. De plus, l'entreprise place chaque année 0,5% de son chiffre d'affaire dans un fonds pour l'environnement. Elle a aussi développé un programme de location et d'échange de produits afin de favoriser l'achat réfléchi, ainsi qu'un plan de recyclage qui lui permet de récupérer en moyenne 76% de ses déchets. Enfin, les produits MEC sont fabriqués à partir de coton biologique et l'entreprise s'est engagée dans un programme d'éco-construction de ses immeubles. D'ailleurs, le magasin de Montréal a été le premier bâtiment québécois certifié C-2000 par Ressources naturelles Canada et sa conception permet entre autres à MEC d'économiser 69,2% d'énergie par rapport à la consommation d'un édifice conventionnel.

Cependant, pour MEC la gestion environnementale est d'abord une question de valeurs et non d'économie. En effet, bien que certains investissements soient rentables (bâtiments verts, récupération), bon nombre entraînent des frais d'opération supplémentaires (investissement dans leur fonds pour l'environnement, ressources humaines attitrées à la gestion environnementale, utilisation de coton biologique, de sacs biodégradables, etc.). Pourtant, cela n'empêche pas MEC d'être une entreprise rentable avec des surplus variant entre 1,5 et 7 %, raison pour laquelle Mme Allaire est d'avis qu'« *il n'est pas contradictoire d'allier RSE et rentabilité* ».

Mais les changements nécessaires à l'adoption de pratiques durables et socialement responsables ne se font pas sans certaines conditions. Ainsi, Madame Allaire souligne qu'il est d'abord nécessaire que des employés soient attitrés spécifiquement à la gestion environnementale. Il est aussi essentiel

de développer des outils de sensibilisation des employés et des membres de la coopérative et d'assurer une saine gouvernance financière sans laquelle les dépenses pour l'environnement ne sauraient être possibles. La formule de la coopérative offre aussi un avantage car les surplus sont systématiquement réinvestis, ce qui permet à MEC de rendre effectives ses priorités d'action. Elle note enfin que chez MEC, la responsabilité sociale et le développement durable sont des valeurs léguées par les membres fondateurs mais qui ont par la suite été officialisées dans les pratiques de l'entreprise.

Virage vert au Zoo de Granby

Dans un deuxième temps, Catherine Page, directrice des communications, et Serge Drolet, coordonnateur de la gestion environnementale au Zoo de Granby, ont présenté une réflexion sur la « *Dynamique d'une modernisation environnementale* » au sein de leur organisation. Organisme privé sans but lucratif fondé en 1953, le Zoo de Granby est aujourd'hui un moteur économique pour sa région avec des retombées annuelles de 27 millions de dollars (M\$) qui devraient atteindre les 47 M\$ dans les prochaines années. L'organisation est une institution scientifique reconnue et un site touristique de premier choix dans l'est du Canada. Elle s'est donnée pour mission la conservation de la biodiversité, l'éducation à l'environnement et la rentabilité économique.

En 2004, le Zoo de Granby démarrait un projet de modernisation de ses infrastructures d'une valeur de 37 M\$. Combinée à l'arrivée d'une nouvelle directrice générale issue du domaine de l'environnement, cette modernisation est devenue l'occasion de mettre en branle un vaste plan d'action en matière de développement durable. Influencé par cette nouvelle direction, le conseil d'administration du Zoo de Granby adopte alors une série de principes en lien avec le développement durable. Il s'engage ainsi à travailler dans le respect des espèces et de leurs besoins, à adopter une architecture et des matériaux plus naturels et à mettre en pratique des principes environnementaux.

Là aussi, la volonté d'agir en matière d'environnement s'est traduite en 2004 par l'embauche d'un coordonnateur de la gestion environnementale. La même année, des programmes d'économie d'eau et d'énergie sont démarrés et dépasseront largement les objectifs fixés. D'ailleurs, Monsieur Drolet s'assure que les réalisations soient mesurées précisément en termes de coûts et d'atteinte des objectifs. Pour lui, « *il est très important de travailler avec des chiffres précis* » qui constituent autant d'argu-

ments venant appuyer les programmes.

Dans la foulée de ces réalisations, le Zoo a aussi mis en place certaines pratiques vertes à plus ou moins grande échelle, comme l'intensification du recyclage, l'amélioration des pratiques horticoles, l'utilisation de savons et dégrasseurs biologiques et de mobilier urbain en plastique recyclé ou l'adoption de petits gestes tels le courriel, la réutilisation du papier, l'achat d'ustensiles lavables, etc. Dans le futur, le Zoo vise à développer une politique d'achats écologiques et équitables et une politique environnementale. Un plan d'action plus détaillé doit aussi être adopté et un système de gestion environnementale sera implanté.

Monsieur Drolet mentionne que l'ensemble de ces actions ne pourrait être réalisé sans un soutien proactif de la direction et sans des rencontres régulières avec les décideurs. Il note aussi que la connaissance des rouages de l'entreprise et des programmes d'aide technique et financière aux projets environnementaux est un atout essentiel pour bien cibler les actions et les réaliser. Il dit enfin accorder beaucoup d'attention aux nouvelles idées émergeant des colloques, stagiaires ou autres sources d'influence et miser sur l'implication du personnel. À ce chapitre, il utilise les outils de la communication interne comme le journal de l'entreprise et les mémos électroniques, la participation aux réunions de chantier, l'organisation de campagnes d'information pour les employés et les communications informelles pour donner l'exemple ou répondre à des interrogations.

Cependant, l'atteinte de ces objectifs ne s'est pas faite sans obstacle. Les façons de penser ont dû être modifiées à tous les niveaux de l'organisation. Planifier les dépenses, établir la priorité des actions et quantifier les efforts ont aussi été des défis majeurs. Enfin, il a fallu s'allier aux leaders positifs du groupe afin de motiver les troupes, de démontrer le bien fondé des actions entreprises et d'écouter les commentaires de chacun pour améliorer les processus.

« *Tendre vers l'éologie industrielle à Sorel-Tracy* »

Sylvie Pouliot, directrice générale de la SADC Sorel-Tracy nous présente quant à elle le virage de l'éologie industrielle amorcé dans sa collectivité. Ville de 50 000 habitants, Sorel-Tracy est la capitale montérégienne de la métallurgie et compte de nombreuses entreprises sous-traitantes dans le domaine industriel. Après avoir subi un déclin dans les années 1980 ayant entraîné une augmentation du taux de chômage et un exode des jeunes et après avoir été reconnue comme l'une des régions les plus polluées du Québec, Sorel-Tracy a entrepris depuis 15 ans de passer à l'ère de l'éologie industrielle. La SADC, or-

ganisme à but non lucratif agissant à titre de table de concertation, s'est investie de la mission de mobiliser les partenaires communautaires et industriels pour tendre vers cet objectif.

Cette mobilisation passe dans un premier temps par la réalisation d'un plan stratégique regroupant l'ensemble des partenaires socio-économiques de la région pour faire en sorte que la population s'approprie les décisions. Un diagnostic des forces et des faiblesses de la région et un débat autour de ce diagnostic s'effectuent alors pour faire émerger une vision commune de la problématique et des enjeux locaux. Ces discussions s'articulent autour de la notion de développement durable, mais posent un regard spécifique sur les aspects économiques et environnementaux.

La SADC et la population de Sorel-Tracy ont conclu à la nécessité de diversifier l'économie régionale en misant sur le tourisme, l'agriculture et un développement du secteur industriel orienté vers la filière environnementale. Derrière ces objectifs se dessine une tendance globale : faire en sorte que la population soit partie prenante du processus et en sorte gagnante. La SADC identifie aussi l'écologie industrielle comme une avenue prometteuse pour le développement régional et s'engage sur cette voie. Pour ce faire, elle doit convaincre les PME de prendre le virage du développement durable. À cette fin, elle met sur pied le programme *Enviroclub* qui se veut une aide aux PME pour devenir plus éco-efficaces. Le processus dure de six à dix mois et coûte 2 500\$ à l'entreprise. Il incite au changement par petits pas et s'avère très fructueux pour les entreprises participantes.

Malgré des réussites probantes et le support apporté par la grande entreprise, le défi de la SADC demeure d'inciter les PME à participer à son programme. L'engagement volontaire est difficile à obtenir même si la SADC fait valoir que l'éco-efficacité peut être rentable et peut permettre de diminuer les coûts de production et d'accroître la compétitivité. Certes, une réglementation permettrait d'augmenter le taux de participation, mais cette option n'est pas mise de l'avant par la SADC qui préfère travailler de façon volontaire et concertée en passant par la sensibilisation plutôt que la coercition.

Entre temps, les leaders régionaux comme la ville, la MRC, le cégep et la grande entreprise ont pris le virage vert. Sorel-Tracy et la compagnie QIT ont toutes deux adopté des pratiques adaptées au développement durable et travaillent à influencer leurs partenaires. Un tel changement de cap s'est imposé pour tous en réponse à la crise économique et environnementale qu'a vécue la région. C'est ainsi que certaines initiatives en matière d'écologie industrielle commencent à

émerger. Ces initiatives demeurent toutefois marginales et Madame Pouliot affirme que « *l'écologie industrielle à Sorel-Tracy est encore à l'étape de défi* ». Pour qu'elle se répande, une cartographie des flux de matière et d'énergie devra d'abord être effectuée.

Devenir maître chez soi.

En collaboration avec Omer Chouinard, professeur au département de sociologie de l'Université de Moncton et chercheur associé au CRISES, Léopold Bourgeois, Président de la coopérative La récolte de chez-nous (RCN), présente quant à lui un exposé intitulé « *La récolte de chez-nous : une mobilisation en vue de pratiques durables en agriculture dans le sud-est du Nouveau-Brunswick* ». Monsieur Bourgeois nous présente les conditions d'émergence et de fonctionnement de cette coopérative dans un contexte socio-économique où l'exploitation des ressources naturelles est dominée par les grandes corporations telles Irving. Dans une société rurale organisée en communautés de moins de 10 000 personnes, les petites fermes sont marginalisées et entretiennent entre elles une compétition malsaine pendant que les grandes chaînes alimentaires comme McCain contrôlent les prix et étranglent les producteurs. À cela s'ajoute un manque flagrant de support de la part du gouvernement provincial pour le développement de l'agriculture.

L'ensemble de ces conditions a mené les producteurs à collaborer ensemble pour établir leurs prix, créer des alliances profitables entre eux et avec les détaillants et faire la promotion de leurs produits. En 2000, ces producteurs forment officiellement la coopérative RCN qui lancera en 2002 un programme d'éco-étiquette adapté aux cultures de ses membres et visant à faire la promotion de produits qui ne sont pas certifiés biologiques, mais qui sont cultivés selon des critères plus écologiques.

De l'avis des 27 fermes membres et des consommateurs, les avantages de la coopérative sont nombreux. En décidant conjointement quels seront les prix des produits pour la saison à venir, RCN aide à développer un lien de confiance entre les agriculteurs, amoindrit leur dépendance face aux grandes chaînes et améliore les relations commerciales avec la chaîne Coop Atlantique. La coopérative permet aussi de rapprocher le producteur du consommateur, de lui offrir une plus grande diversité de produits et de mettre en valeur certains produits grâce à l'éco-étiquette. Ce faisant, elle accroît la sécurité alimentaire, éduque le public, augmente le revenu des producteurs et remplace l'esprit de compétition par la coopération. Elle rend aussi plus accessibles les fonds de développement du gouvernement.

ment et aide à adopter des pratiques agricoles plus conscientes de l'environnement, comme la lutte intégrée. Le tout stimule l'économie régionale et encourage la rétention des jeunes pour la relève.

Pour parvenir à un tel degré de coopération, RCN a dû réussir à faire collaborer une diversité de producteurs ayant des connaissances et des pratiques organisationnelles tout aussi diverses. La coopérative a aussi dû renforcer ses compétences et ses capacités pour négocier avec les agences gouvernementales. Enfin des réseaux sociaux ont dû être créés pour favoriser le partenariat avec les villes, les ONG et le secteur académique. Plusieurs défis restent encore à relever et les priorités futures doivent être identifiées. RCN devra assurer une permanence et une stabilité de ses ressources humaines et financières et la croissance du groupe devra être gérée dans une perspective d'entreprise collective. RCN vise aussi à poursuivre la sensibilisation du public, à développer le secteur agrotouristique, à mettre en commun sa production pour approvisionner les grandes chaînes, à former des chapitres régionaux dans le reste du Nouveau-Brunswick et à poursuivre sa sensibilisation aux pratiques agricoles écologiques comme la lutte intégrée.

Technopôle Angus : Construire pour les gens

De son côté, Christian Yaccarini, président directeur général du Technopôle Angus, est venu communiquer les défis de la reconversion industrielle du site Angus dans une présentation intitulée « *Le développement durable et la rhétorique à l'épreuve des faits* ». Le Technopôle Angus vise, depuis sa fondation, à revitaliser son quartier en y créant de l'emploi « *tout en tenant d'atteindre cet objectif dans une perspective de développement durable* ».

Le site Angus se compose de grands terrains industriels acquis par le Canadien Pacifique (CP) en 1902 et cédés en 1992 au quartier Rosemont suite à la fermeture des usines. La Corporation de développement économique communautaire se crée alors pour réhabiliter les terrains vacants (et contaminés) reçus. On procède donc à une étude de besoins qui révèlera qu'avec 22% de chômage dans le quartier, il est nécessaire de ramener des entrepreneurs sur le site afin de créer de l'emploi.

C'est ainsi que se manifestera la volonté de développer le quartier pour la population. La réflexion qui s'amorce alors s'articule autour des enjeux de l'environnement et du développement économique et social. Pour relever le défi du développement durable en milieu urbain, on se tourne vers des objectifs « *pratico-pratiques* ». On prendra alors la décision de gérer sur place les sols contaminés plutôt que de les enfouir

ailleurs et on se lancera dans une restauration écologique du Locoshop Angus. Dès le départ, la contrainte est de taille. La construction doit s'effectuer à un prix raisonnable pour que les loyers ne soient pas trop chers et que le Technopôle soit compétitif sur le marché. Pour faire du développement durable, il faut que le projet soit économiquement viable.

Malgré les bâtons dans les roues, le Technopôle Angus parviendra à adopter des pratiques responsables sur le plan environnemental tout en construisant des édifices écologiques au même coût qu'un bâtiment conventionnel. Cela leur permet de « *louer des espaces écologiques au même prix qu'un espace traditionnel* ». Technopôle Angus s'engage aussi à inciter ses locataires à adopter des pratiques durables en mettant à leur disposition les infrastructures pour le faire. Il offre un système de gestion intégrée des déchets et favorise le transport collectif en limitant les espaces de stationnement tout en assurant que le secteur soit bien desservi par le transport en commun.

Technopôle Angus est donc暮 par des valeurs résolument environnementales, mais les projets mis de l'avant ont un coût et les subventions et autres formes d'aide gouvernementales sont difficiles à aller chercher. Pour y parvenir, M. Yaccarini soutient qu'il faut « *briser les silos* » à l'intérieur desquels sont enfermés les organismes gouvernementaux. Pour ce faire il faut être prêt à saisir les opportunités, bien se positionner auprès des élus défendant les mêmes valeurs et utiliser le poids de la population en impliquant cette dernière dans le processus. En effet, le Technopôle Angus a su établir et maintenir des liens avec le milieu dont les priorités se retrouvent au cœur des projets.

Enfin, M. Yaccarini croit que la présence de leaders volontaires et visionnaires est nécessaire pour faire émerger des projets communautaires de l'ampleur du Technopôle Angus, mais que les circonstances favorables comme la valeur historique du terrain du CP, sa localisation géographique et la mouvance communautaire doivent aussi être présentes. Aussi, si la rhétorique du développement durable et les symboles qui y sont rattachés sont nécessairement présents dans le discours de ces promoteurs communautaires, le chemin menant au développement durable « *est semé d'embûches* ». C'est ainsi que « *la rhétorique est mise à l'épreuve des faits* ». Pour passer le test, le discours adopté doit être réaliste et assumer ses imperfections.

Positionner Saint-Michel sur la carte mondiale

Sous le thème « *Concilier le culturel, le social et l'environnemental : le processus d'émergence de la*

Tohu, quartier Saint-Michel, Montréal », Emmanuel B. Raufflet, professeur au service de l'enseignement du management des HEC de Montréal et chercheur associé au CRISES, nous propose une réflexion sur les raisons des succès et échecs des processus d'efforts conjoints. Sa présentation, réalisée en collaboration avec Tarik Meliani, étudiant à la maîtrise au service de l'enseignement du Management des HEC de Montréal, porte spécifiquement sur le cas de la Tohu, cet établissement de cirque situé dans le quartier Saint-Michel, près de l'ancienne Carrière Miron devenue dépotoir dans les années 1960.

Au début des années 1990, le quartier est en crise et les groupes communautaires et culturels entreprennent de s'allier pour le développer. C'est donc un effort concerté des acteurs de la société civile qui permettra au projet de création d'un pôle culturel où s'intègrent des activités multiples, de briser les silos et d'aller chercher au gouvernement un financement hors normes. Résolument tournée vers le développement durable par son projet environnemental autour de la Carrière Miron et de la Tohu et par sa forte dimension socio-économique de revitalisation d'un quartier autour de la Cité des arts du cirque, la transformation du quartier Saint-Michel s'opère de façon locale par la formation de ce que M. Raufflet nomme des « clusters ». Les clusters sont le résultat de « l'agglomération d'un secteur et de valeurs qui offrent des avantages concurrentiels, comme des économies de localisation ou la création d'une dynamique d'apprentissage et de savoir » grâce aux liens qui se construisent entre les organisations impliquées. Dans le cas du quartier Saint-Michel, on a voulu créer un « cluster multi-activités où seraient réunis des participants complémentaires (liés à l'industrie du cirque) faisant ressortir des synergies et des effets multiplicateurs d'où émerge un point nodal dans une architecture internationale ». L'idée était donc de se « positionner sur la carte d'une économie du savoir global », l'industrie du cirque.

Selon M. Raufflet, la promotion d'un cluster s'effectue par des « mesures supportant le développement d'une économie de la culture régionale et locale pour favoriser la collaboration et l'innovation collective ». Dans le cas de la Tohu, ces mesures viennent d'un processus issu de la base (*bottom-up*) puisqu'il a émergé d'une industrie et d'organisations déjà existantes (le cirque, Ville Saint-Michel Sud, etc.). De plus, la volonté de concentrer les expertises, de créer une cohabitation et une synergie et d'avoir plus d'impact sur le développement des acteurs du milieu du cirque était manifestement explicite.

Le processus de promotion de la Tohu s'est aussi effectué dans un contexte « hétérogène » (par op-

position à hiérarchique) où les rôles se définissent au fur et à mesure et où il est nécessaire de s'entendre avec toutes sortes de milieux, d'entreprises (privées et collectives) et d'organismes gouvernementaux. De là est née la nécessité de mettre en place un processus interactif dans une logique communautaire où la difficulté de parler des langages théoriques différents est omniprésente. L'autre défi est venu de la nature hors norme du projet et du besoin de l'élaborer en collaboration avec six ministères travaillant en silos fermés. Pour obtenir de la part du gouvernement le financement, la confiance et la latitude créative nécessaires, il a fallu dépasser la logique des silos et maintenir le momentum, l'engagement et la participation des individus malgré les changements d'élus au fil du temps. Pour y parvenir, M. Raufflet est d'avis que le promoteur doit détenir certaines compétences clés dont celles de rechercher la créativité par l'implication et d'engendrer l'implication par l'appropriation du projet, ainsi qu'une capacité de mobilisation, un dynamisme rassembleur et une habileté à déléguer. Grâce au travail réalisé, la Cité des arts du cirque fait aujourd'hui du quartier Saint-Michel « un lieu transformé et reconnu ».

Le défi de l'utilisation durable des ressources naturelles à Mexico

Dans son exposé « Saving the Sierra Nevada : the experience of the Programa Sierra Nevada, Mexico », Pedro Moctezuma-Barragan, du Proyecto Sierra Nevada, nous présente, en collaboration avec Elaine Burns, les défis de l'utilisation durable de la réserve naturelle Sierra Nevada en périphérie de la ville de Mexico. Comptant aujourd'hui 2,6 milliards d'habitants, Mexico est confrontée au problème de l'étalement urbain et de la diminution de ses ressources en eau. En effet, en raison de la surexploitation de son aquifère, la ville de Mexico s'enfonce chaque année de 14 cm. Qui plus est, la Réserve Sierra Nevada est aujourd'hui le plus important bassin d'eau potable de la région, comptant pour 66% de la réserve d'eau de Mexico. La Réserve Sierra Nevada, la plus vaste de la région, compte aussi 37 000 hectares de terres agricoles et 36 000 hectares de forêts. Cela en fait le dernier bassin de services environnementaux de Mexico, mais les ressources déclinent en raison de la forte pression exercée sur ce territoire pour développer des habitations, et ce avec l'appui du gouvernement local.

Le Projet Sierra Nevada a donc pour défis de mobiliser la communauté autour de valeurs environnementales et sociales, de recréer une cohésion dans la communauté et de promouvoir le consensus entre les différentes parties prenantes ainsi que l'émergence de processus issus du milieu. Pour ce faire, le Projet Sierra Nevada a procédé à un dia-

gnostic participatif basé à la fois sur le savoir local et sur la recherche scientifique afin de mettre en place une planification collaborative impliquant la communauté, les services publics et le secteur privé.

Le Projet Sierra Nevada est aussi confronté au défi de l'acquisition de compétences (*capacity building*) en lien avec la gestion de l'eau et de la forêt. Ce développement du savoir passe entre autres par un processus d'organisation dans lequel sont impliqués des entreprises et consultants techniques locaux, des chercheurs universitaires, un regroupement régional de jeunes et autres intervenants. En plus de la construction d'un savoir adapté au contexte régional, la mise en commun de ces compétences permet la formation d'un réseau régional et l'émergence d'initiatives sociales et environnementales issues de la base. M. Moctezuma-Barragan note aussi que la communauté universitaire joue un rôle clé au sein de ce réseau en raison de sa permanence et du prestige associé à cette institution. Ses compétences sont aussi intéressantes parce que l'université a en même temps « *un pied dans la communauté et un pied dans la recherche* ».

Enfin, M. Moctezuma-Barragan est d'avis que le mouvement social est nécessaire au changement car il permet de passer de la protestation à la proposition pour faire la promotion du développement durable. D'ailleurs, l'université permet de faire ce passage en offrant une vision globale au mouvement social. Par ailleurs, cette mouvance mène nécessairement à la négociation avec le gouvernement local, chose qui peut s'avérer ardue. M. Moctezuma-Barragan note que bien que cette collaboration puisse être difficile, elle n'est pas impossible car les institutions, pour fonctionner, ont toujours besoin d'une ou deux personnes plus conscientes que les autres des enjeux globaux comme le développement durable. Si on offre à ces individus des propositions concrètes, les institutions publiques peuvent être enclines à emboîter le pas du mouvement social. Bien que les périodes électorales et changements de gouvernement puissent entraîner un retour à la case départ, M. Moctezuma-Barragan fait remarquer qu'ils peuvent aussi représenter des opportunités de faire valoir les idées des groupes sociaux en créant un intérêt soutien de la part du gouvernement pour les enjeux touchant la population. Il s'agit donc d'une arme à double tranchant que Sierra Nevada doit manier avec dextérité...

Ce que nous apprennent les entreprises collectives

Pour Moutamalle (2004), si les « politiques directives en environnement » permettent d'assurer le « respect des règles minimales de protection de l'environnement », la notion de responsabilité sociale s'impose à son tour lorsque l'entreprise souhaite te-

nir compte du développement durable dans sa gestion. C'est ce que semblent avoir compris les entreprises collectives invitées. Aussi, pour reprendre les termes de Moutamalle (2004), ce changement peut s'effectuer par le biais d'une « approche contractuelle » ou d'une « approche managériale ». Si l'on s'attend à ce qu'une entreprise collective emprunte d'emblée la voie managériale, plus axée « sur une approche globale de l'entreprise » qui tient compte de ses devoirs « vis-à-vis de la société et de l'environnement », on constate que l'approche contractuelle est employée en parallèle par certaines des organisations rencontrées. En effet, cette deuxième approche consiste pour l'entreprise à s'engager auprès de ses clients sur la qualité écologique de ses produits qui devient un argument de vente. C'est par exemple le cas de MEC et du Technopôle Angus qui fait la promotion de ses espaces locatifs écologiques. C'est là le reflet d'un défi maintes fois exprimé par les conférenciers : la rentabilité financière de leur organisation est une condition *sine qua non* à leur existence et donc à leur possibilité de faire du développement qui soit durable.

Par ailleurs, Moutamalle (2004) mentionne aussi qu'il est essentiel pour l'entreprise de donner des dents à ses engagements face au développement durable par la création de postes liés à cette fonction. C'est ce que MEC et le Zoo de Granby ont compris et cela leur permet de traduire leur discours en termes pratiques. Toutefois, on constate chez les autres entreprises collectives présentes que la notion de développement durable transcende chacune des décisions et que l'ensemble de l'organisation se fait le chien de garde de ce principe. Contrairement à MEC et au Zoo de Granby, ces dernières ont aussi enchaîné dans leur mission les principes du développement durable. C'est par exemple le cas de Récolte de chez-nous qui, sans parler explicitement de développement durable dans sa mission, s'en fait l'apôtre par les principes défendus tels que l'achat local et l'équité dans les échanges commerciaux.

D'autres différences se dessinent entre les entreprises collectives quant à la nature du changement effectué. Certaines ont en effet choisi la voie du changement incrémental. Dans ce cas on procède à des modifications graduées et continues des processus de l'entreprise. Que ces modifications soient rapides ou lentes, profondes ou superficielles, elles ne visent pas à repenser les principes qui sont au cœur de la mission de l'entreprise (Dunphy, Griffiths et Benn, 2003). Celle-ci choisit de conserver ses paradigmes de départ même s'ils peuvent être difficilement compatibles avec la notion de développement durable. Cela ne signifie pourtant pas que les valeurs de l'organisation n'évoluent pas. Ainsi, bien que le comportement de MEC soit cohérent avec sa volonté d'être socialement responsable et

d'adopter des pratiques durables, elle demeure une organisation dont la mission première est la vente. Malgré de coûteux programmes de location, MEC exploite le filon de la surconsommation pour générer des surplus. Par opposition, des organisations telles la SADC Sorel-Tracy, RCN ou le Technopôle Angus ont fait le choix du changement radical en revoyant leurs manières fondamentales de fournir produits, processus et services (Dunphy, Griffiths et Benn, 2003). On constate toutefois combien la ligne est mince entre changement incrémental et radical et combien l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie peut être discutable. Par exemple, le Zoo de Granby a su élargir sa mission de parc d'attraction pour y inclure des objectifs de conservation de la biodiversité, mais l'on est en droit de se demander si la conservation doit absolument se faire dans les zoos ou s'il ne suffirait pas d'assurer la conservation du milieu naturel. Il est évident que le Zoo a questionné ses fondements et processus, mais s'inscrit-il pour autant dans la catégorie du changement radical?

Par ailleurs, certains thèmes sont développés, bien qu'à divers degrés, par la totalité des acteurs rencontrés. Ainsi, la notion de réponse à une crise est omniprésente. Dans tous les cas, la solution du développement durable survient parce que le milieu ou l'entreprise doit se réorienter. La crise affecte parfois une partie des activités de l'organisation comme le questionnement des conditions de travail dans l'industrie du textile qui a poussé MEC à se positionner face à cet enjeu. Pour d'autres, comme la ville de Sorel-Tracy, le Technopôle Angus ou la Cité des arts du cirque, l'émergence de solutions communautaires est une réponse à un déclin socio-économique généralisé. Dans tous les cas, cette situation de crise permet de créer ce que Hoffman (2000) nomme « un sentiment d'urgence » et qui suit le diagnostique de la situation. Si ce sentiment d'urgence mène à la création d'une coalition porteuse d'une vision, l'entreprise pourra se mettre en mouvement sur la voie du changement (Hoffman, 2000). Ces étapes correspondent bien à ce qui a été rapporté par les différents intervenants.

Enfin, le recours à la démocratie participative est aussi un thème abordé par chaque intervenant. En

effet, tous en notent les avantages et les défis et en parlent comme d'un processus au cœur du fonctionnement de leur organisation, ce qui a priori semble aller de soi dans des entreprises dites collectives. Toutefois, cette participation prend des formes diverses selon l'organisation. Ainsi, l'implication de la collectivité est évidemment omniprésente dans les entreprises dont la mission première est de travailler au bien-être de celles-ci. C'est le cas du projet Sierra Nevada, de RCN, du Technopôle Angus, de la Cité des arts du cirque et de la SADC Sorel-Tracy. Quant à MEC et au Zoo de Granby, ils semblent principalement faire appel à la participation de leurs employés.

Quelque soit la forme que prenne cette collaboration, il est notoire que ces organisations ont une longueur d'avance dans leur capacité à créer des lieux de discussion où des objectifs et langages différents se rencontrent et se comprennent. De par la réussite des projets présentés, on est en droit de penser que l'entreprise collective développe naturellement les compétences nécessaires pour faire converger des objectifs et des missions diverses et parfois contradictoires.

Bibliographie

- Dunphy, D., A. Griffiths, et S. Benn. 2003. « The incremental path ». Chap. in *Organizational change for corporate sustainability*, p. 205-233. Londres: Routledge.
- Hoffman, A. J. 2000. « Strategy originates within the organization ». Chap. in *Competitive environmental strategy : A guide to the changing Business Landscape*, p. 163-182. Washington : Island Press.
- Moutamalle, L. 2004. « Le développement durable au sein de l'entreprise ». Chap. in *L'intégration du développement durable au management quotidien d'une entreprise*, p. 123-146. Paris : L'Harmattan

Reporte de la mesa redonda Agricultura y medio ambiente: Tierra a tierra, 18 de febrero del 2006

Ana Isabel Otero

La mesa redonda "Agricultura y medio ambiente" fue organizada por la Union paysanne y el departamento de sociología de la UQAM en el marco de la campaña canadiense contra las semillas "terminator". Se contó con representantes de Unión Nacional de Organizaciones Regionales Campesinas Autónomas y otros miembros de Vía Campesina de México, de la National Family Farm coalition de Estados Unidos y de la Union Paysanne, de Québec. El tema general de la conferencia era los diferentes métodos de conciliar la agricultura y el medio ambiente y hacer su promoción.

Los representantes de México fueron los primeros en tomar la palabra. Se mencionó la gran preocupación que existe por la situación de los campesinos en este país. Esta preocupación la comparten tanto hombres como mujeres indígenas campesinos. El problema principal es la degradación del medio ambiente y de la salud. Hace algunas décadas, no se necesitaban productos químicos: había agua suficiente, se usaban métodos tradicionales, se usaba el estiércol y otros desechos orgánicos a modo de abono, etc. Además, las familias no se veían forzadas a comprar alimentos básicos de la dieta mexicana como maíz o frijol, ya que se sembraban en sus huertas. México era autosuficiente, en cuanto a producción alimenticia se refiere, durante las décadas de los 40 y 50. Sin embargo, las transformaciones que se sucedieron a partir de los años 70 y 80, tales como la apertura comercial, modificaron radicalmente el modo de producción agrícola. Muchos campesinos cayeron en el engaño de los métodos modernos que se basaban en el uso intensivo de agroquímicos y que suponían tanto una reducción del trabajo como un aumento de la producción. Sólo era necesario fumigar con los nuevos productos disponibles: ¡el sueño de todo productor!

Sin embargo, no se les informó de los peligros de estos métodos. De esta manera, algunos cultivos que se hacían paralelamente con producción principal (generalmente para exportación) empezaron a desaparecer. Dichos cultivos paralelos estaban destinados a la subsistencia. Este se debe a que con los agroquímicos que se usaban, ciertas plantas mueren. A este problema se añade otro. El apoyo a la producción y a la comercialización de-

cayó considerablemente. El resultado: disminución de la producción de subsistencia; daños significativos al medio ambiente; contaminación de los mantos acuíferos; pérdida de las proteínas de la tierra; daños a la salud tanto de los productores como de los consumidores; pérdida de la soberanía alimenticia; monocultivo y dependencia; disminución de la calidad de vida de los productores; y migración. En el caso de la migración, las mujeres suelen quedarse al frente de las parcelas. Sin embargo, lo que se produce no alcanza para alimentarse todo el año. Además, las nuevas generaciones no están dispuestas a trabajar la tierra ya que no es rentable. Muchos de ellos prefieren emigrar también, cerrando el círculo de la desintegración familiar.

Vía Campesina intenta romper este círculo vicioso. Sus miembros tienen el compromiso de luchar contra los tratados internacionales como el Tratado de libre comercio de Norteamérica (cuyo apartado agrícola deja en desventaja a los pequeños productores), contra organizaciones como la OMC y, especialmente, contra las empresas transnacionales. Ellos favorecen el uso de productos orgánicos para la producción agrícola y trabajan en la divulgación de los efectos nocivos de los agroquímicos. Ellos consideran que la ignorancia es un gran enemigo. Por lo general, cuando se trata de ofrecer los agroquímicos, sólo suele mostrarse la buena cara de dichos productos y existe quienes afirman que usar los métodos tradicionales es regresar al oscurantismo, es negar que vivimos en los tiempos modernos. El representante de Estados Unidos hizo una reflexión interesante, en este sentido. El se presentó como un granjero del futuro: puesto que los ecosistemas no podrán tolerar durante mucho tiempo más la agricultura intensiva, los métodos tradicionales de siembra tendrán que ser recuperados tarde o temprano. Así, el agricultor del futuro se verá forzado a liberarse de los agroquímicos.

La National Family Farm Coalition dio un pequeño ejemplo que ilustra bien la problemática. La base de esta organización está en Iowa, una zona donde cada vez hay menos canarios. La gente, el consumidor promedio, no se preocupa de los métodos de producción mientras su plato esté lleno. Cree que mientras existan alimentos en abundancia y opciones donde elegir, la producción va bien. Sin embargo, es un hecho que cada vez mueren más canarios

en Iowa. Es un hecho que lo que comemos tiene consecuencias sobre el medio ambiente.

Las organizaciones presentes en esta mesa redonda ya participan en esa transformación de la producción agrícola. Su propuesta es ligar la agricultura al medio ambiente y al desarrollo social y cultural. Los antecedentes de este esfuerzo se encuentran en eventos como la conferencia de Río de 1992. La lucha tiene varios frentes y los blancos principales son las empresas transnacionales. A ellas se les acusa de atentar contra la salud y contra el equilibrio ambiental. Otro frente, más abstracto, son las políticas neoliberales que promueven la privatización de la tierra y la producción intensiva, eficiente pero irresponsable. ¿Qué pasa con el pequeño campesino? Mientras la empresa transnacional se llena los bolsillos, obliga a los pequeños productores a aumentar la producción. Por simple ley de oferta y demanda, el precio disminuye y el pequeño productor tiene que producir aún más si quiere mantener su ingreso. Es la mejor receta para el desastre, que resulta en la degradación constante de la calidad de vida y del medio ambiente.

¿Cuáles son las alternativas? La organización es el primer paso. Es la única manera de adquirir fuerza, poder de negociación y visibilidad. Lo siguiente es informar, educar, formar y sensibilizar tanto a productores como a consumidores. Se deben también alentar pequeños proyectos de desarrollo local que den valor agregado a los productos. Uno de los participantes nos dio un ejemplo: un proyecto llamado Nuestro maíz.¹ Su estructura se basa en pequeños productores de maíz propietarios de una red de tortillerías. Las ventajas son varias. Por un lado, los productores son también transformadores y comercializadores, lo cual le dan un valor agregado a su producto. Por otro lado, el maíz que se usa es 100% mexicano, orgánico y sin ningún tipo de colorante ni conservador. Finalmente, se usan medios tradicionales de elaboración de la tortilla (nixtamal), lo cual rescata tradiciones locales y ofrece empleos a otros miembros de la comunidad que no son productores. No se trata de un ejemplo de capitalización, sino de supervivencia. México es uno de los países con mayor biodiversidad en el mundo. Sin embargo, se pierden casi 800 000 hectáreas de bosque al año y con

ellos su hábitat y la riqueza del suelo. Hace cerca de 10 000 años que México produce maíz. Existen cerca de 4000 variedades de maíz en México. Sin embargo, se llegó al punto donde México importa maíz. La conservación de algunas de las diferentes variedades es tan sólo una de las contribuciones de los campesinos organizados. La National Family Farm Coalition propone un programa basado en tres factores: establecer un precio justo y fijo, como una especial de salario mínimo; alentar el almacenamiento de víveres, es decir, tener un stock en caso de penuria; y establecer programas ambientales en la producción. Para esto se necesita el apoyo de la sociedad civil.

Los representantes de las organizaciones mexicanas y estadounidenses expresaron su desconfianza hacia los programas gubernamentales. Por lo que la única manera de lograr que la agricultura ecológica prospere es creando conciencia ciudadana y recuperando el respeto hacia el pequeño productor. Tampoco se puede contar con la ayuda extranjera, ya que los países desarrollados suelen mantener políticas internas de subsidios que influyen sobre los precios internacionales y afectan directamente a los agricultores. Sin embargo todos coinciden que debería existir una ley agrícola que atienda las prioridades de los productores.

Existen, como hemos visto, algunos programas interesantes. Sin embargo, mientras todos los participantes de la cadena de valor no tomen plena conciencia de su papel como agentes de cambio, la evolución será lenta y limitada.

1 <http://www.nuestromaiiz.com/>

2 Aquí cabe hacer un paréntesis: México, pese a su gran variedad de maíz, pasó a ser de exportador a importador de maíz proveniente de Estados Unidos. Esto se debe en parte a que el precio del maíz estadounidense es mas bajo gracias a los subsidios.

3 En ocasiones se le añaden colorantes a las tortillas para que se vean más blancas.



REFLECTIONS FROM THE SUSTAINABLE BUSINESS CONFERENCE

By Annelies Hodge

The
POWER
to change

On the 31st of March a number of students, professors and industry professionals participated in the 2nd annual Sustainable Business Conference, an initiative of Concordia students. This year's title was "Power to Change", quite pertinent considering that the overall theme was energy! We were privileged to hear from inspiring speakers like Peter Robinson (CEO of Mountain Equipment Co-op or MEC) and Guy Dauncey (President of the BC Sustainable Energy Association and author of "Stormy Weather: 101 Solutions to Global Climate Change"). Here are a few of the interesting things we learned:

About Global Warming

According to James Hansen, a top scientist from NASA, **the last time the earth's temperature rose by 3°C sea levels rose by 25 metres**. Many scientists expect such a rise in temperature by the end of the century, which would mean the massive relocation of hundreds of millions of humans (particularly in low-lying countries like Bangladesh and Tuvalu), and threaten many of the world's cities too. **If the 0.64°C rise in temperature that we have today has triggered all the current ice melting, hurricanes etc., imagine the world with a 3°C rise in temperature...**

You can fly and still travel in a carbon neutral way. Guy Dauncey offsets his carbon emissions from all his trips once a year by donating money to an organisation that builds solar panels in Africa, replacing non-renewable fuel consumption there. **The conference itself was a certified emission-free event**, with the organisation Select Power crediting the energy grid in Ontario with wind energy equivalent to the total energy consumption for the conference. So next time you feel guilty about flying or driving, you can do something about it!

99% of the fuel used for cars, a major contributor to global warming, **is used to move the car and not actually the person in it!**

When driving a car, most of the fuel consumed is not used to move the person in it but rather the car itself. In effect, **only 1% of all the petrol used by cars is for moving people**, the other 99% is for moving the car, **which explains why lighter cars are so much more fuel efficient and less polluting!**

About Ensuring a More Sustainable Consumption

Taxing pollution rather than income would have a major impact in reducing the consumption of goods, which contribute significantly to polluting our environment and our own health during their production, consumption and disposal. This is because sustainable products would then be cheaper than their more polluting substitutes, rather than more expensive as they often are today (think of Fair Trade coffee). Thus people would buy the more sustainable products instead, and companies would work hard to make their offer greener.

About Renewable Energy

1/4 of all total energy investment is now in renewable energy. One day it may be commonplace to see people plugging their cars into the energy system which is supplied by the solar cells on their homes roof, in order to recharge their cars battery so they have the energy to keep them moving...

The new "**Standard Offer Contract**" law in Ontario (based on the German law) is one of the **most significant steps in North America** towards deregulating energy production. With this new law producers (including individual households) are guaranteed a fixed energy price for energy produced. This makes it easy to calculate the payback of renewable energy investments. So if you install cleaner technology (wind, solar etc.) you can sell it back to the grid for a profit.

About Eating Organic

Some plants only produce cancer-protecting substances when they have contact with fungi. Such chemically sprayed plants don't come into contact with fungi and thus aren't beneficial against cancer. **Another reason to eat organic!**

About Organisational Change towards Sustainability

Making **sustainable decisions requires taking a long-term view**, whilst much of organisational and government thinking is dominated by a short-term view.

Sustainable thinking also **requires: a holistic or systems thinking approach**, taking account of the entire life-cycle of inputs and outputs; an **understanding of**

the importance of living in balance with the natural environment and the need to minimise waste; **and the notion of accountability** for all the costs and benefits that businesses create.

In order to make a bigger difference, **companies need to take the principles of sustainability and incorporate them into the overall strategy**. According to the CEO of MEC, **the most effective way to do this is top-down and bottom-up**, implicating and evaluating employees at all levels based on sustainability criteria.

To know what your organisation can do for society and the environment at large, look first at your core business. MEC's core business is producing outdoor equipment for adventures in nature sold through their own stores, so **the logical way for them to contribute towards sustainability is to: improve the manufacturing and disposal of their products**, so that they are less polluting; **make their stores as green as possible**, so that they pollute as little as possible too; **and protect nature** especially near cities where most of their members are located. **For UQAM**, as a university in the business of adult learning and development, **a logical place to start would be with education**. By incorporating sustainability principles into all courses in all departments, and by showing what is

and could be done in the relevant fields of study, they could inspire a whole generation of thinkers and be at the cutting-edge of development. **Through education universities could make a major contribution to sustainable development**, awakening a generation of future leaders to the major challenges that our world faces and giving them the tools to deal with them. What could be more important than that?

Staffs are generally enthusiastic and proud to work for organisations that care about the impact of their operations, that is, when they see it as more than just lip service. Lip service destroys morale and faith in the organisation. **Concrete actions that show a commitment from the top prove that the organisation is really serious**.

The time to act is now. We can't achieve a sustainable society without organisational commitment, and considering the growing impact of human life on the planet, we can't afford to sit on the sidelines either.

Should you wish to learn more about this conference or speakers check out the website (<http://sbc.concordia.ca>).

Le site Internet du mois...

Regroupement pour la surveillance nucléaire

Organisme à but non lucratif qui a été incorporé auprès du gouvernement fédéral en 1998, le Regroupement pour la surveillance nucléaire a pour mission l'éducation et la recherche dans le domaine nucléaire. Il s'intéresse de façon plus particulière aux questions qui touchent le Canada et le Québec. Leur site comprend une mine d'informations sur la technologie nucléaire et nous tient au courant des principales nouvelles reliées à cette question.

<http://www.ccnr.org>

Synthèse des débats du 5^e séminaire de la série annuelle 2005-2006

Légitimité et gouvernance dans l'œuvre de Beck

Par Lysiane Roch

Dans le cadre de sa série annuelle de séminaires sur la gouvernance et la légitimité, la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable organisait, le 26 janvier 2006, un séminaire sur Beck. Au cours de celui-ci, nous nous sommes penchés spécifiquement sur deux des œuvres de Beck, soit *La société du risque* et *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Les textes de deux commentateurs, Elliott et Rabault, ont aussi été étudiés. Au cours de la période de débats qui a suivi les présentations des textes, les participants au séminaire ont pu témoigner de leur appréciation de l'œuvre de Beck sur plusieurs aspects. Cette période a aussi permis de réfléchir de façon approfondie à la question de la légitimité, centrale chez Beck. Finalement, les textes de commentateurs ont aussi soulevé leur part de questionnements, principalement au sujet du rôle de l'État et de la place du risque dans la société.

De façon générale, les œuvres étudiées ont été très appréciées par les participants. Même si certains ont relevé le fait qu'on y adhère d'autant plus qu'on est déjà convaincu de ce qu'il y sera dit, les participants jugent que cela n'enlève pas de la valeur à l'œuvre pour autant. On a apprécié de Beck qu'il soit si actuel dans son analyse. On a aussi aimé que, tout en étant un pessimiste dans le réalisme, Beck soit capable d'entrevoir des pistes de solutions, mais aussi qu'il sache aller jusqu'au bout des conséquences des avenues qu'il propose, qu'il soit capable d'en soulever les risques et les pièges.

Plusieurs participants ont trouvé intéressante l'idée d'élargissement du politique. Les idées de Beck pourraient donner de la force au concept de nouveaux mouvements socio-économiques que l'on essaie de développer à la Chaire. En effet, comme le souligne Beck, la sphère technico-économique tend à prendre de plus en plus de pouvoir par rapport à la sphère politico-administrative. C'est donc dans ce contexte que les acteurs cherchent à investir ces nouveaux lieux de pouvoir. D'autres participants jugent toutefois que même si certains concepts sont intéressants, ils ne reflètent pas des réalités sociales nouvelles, contrairement à ce que l'auteur semble vouloir montrer. C'est le cas du concept de subpolitique par exemple. On note en effet que le contrôle du

sens a toujours été un élément fondamental de toute forme de gouvernement et de gouvernance à travers le temps. L'idée d'interdépendance des acteurs n'illustre pas non plus un phénomène nouveau. Quant à la critique du progrès et de l'hégémonie technico-économique, de nombreux auteurs en philosophie des sciences ont déjà abordé ces questions avant Beck. L'idée d'irresponsabilité organisée est aussi considérée comme intéressante, mais une participante croit qu'il y a peut-être là une certaine exagération. Il y a effectivement interdépendance, mais dire que c'est systématisé pour être irresponsable, que c'est organisé comme ça, c'est faire preuve d'un peu trop de cynisme. La responsabilité est en effet difficile à organiser.

La question du changement de paradigme de la légitimité a pris une place importante dans les débats. On s'est d'abord demandé si Beck ne s'approche pas de Touraine dans sa conception de la légitimité, une légitimité qui aurait fort évolué depuis Weber. Chez Weber, la légitimité, indissociable de la domination, était nécessairement attribuée au pouvoir politique. La légitimité constituait un élément essentiel du pouvoir, en entendant par pouvoir la capacité d'une entité d'imposer aux autres sa volonté. Touraine, de son côté, avait une vision de la légitimité qui se détache du politique. Il pouvait ainsi parler de légitimité d'une organisation, donc de légitimité d'une entreprise. Cette légitimité serait liée aux buts perçus, aux objectifs de l'institution. Cette vision tourainienne pourrait fournir une première ébauche de réponse à une question qu'on s'est posée lors du séminaire : l'individu peut-il se légitimer lui-même? Il semblerait plutôt que seul un groupe ou une organisation peut se légitimer. On se demande si Beck ne s'inscrit pas justement dans la perspective de Touraine en abordant la question de la légitimité des entreprises et de celle du capital de façon plus générale. À ce niveau, on remarque qu'il semble y avoir des différences fondamentales au niveau de la légitimité dans les deux œuvres de Beck. En effet, dans *La société du risque*, on parlait effectivement des entreprises qui tentent de se légitimer à grands coups de publicité, ce qui donne d'ailleurs l'impression qu'il est possible d'acheter la légitimité. Pourtant, dans *Pouvoir et contre-pouvoir*, Beck spécifie que le méta-pouvoir de l'économie mondiale n'est ni illégitime, ni légitime, il n'est ni illégal ni légal, il est alégitime et alégal. Dans ce

contexte, il ne semble pas possible d'acheter la légitimité. Peut-être par contre serait-il possible d'acheter la domination.

Ainsi, plusieurs différences peuvent ressortir entre la conception de la légitimité de Weber et celle de Beck. Comme Beck le dit lui-même, Weber s'intéressait aux formes de domination stable, alors que le méta-pouvoir de l'économie mondiale constituerait plutôt une forme de domination instable, justement parce qu'elle n'est pas fondée sur la légitimité. Avec Beck, la légitimité semble aussi ne plus reposer sur les mêmes bases. Plutôt que de reposer sur des fondements traditionnels, tels la démocratie, la légitimité deviendrait en mesure d'être auto-légitimée, par la raison ou le pragmatisme par exemple. En effet, dans un régime cosmopolitique fondé sur les droits de l'homme, même si on créait un parlement du monde (perspective difficilement envisageable), ce dernier ne pourrait qu'entériner l'approbation de l'auto-légitimation de ce régime. Comment d'ailleurs peut-on envisager qu'un parlement du monde rejette un régime des droits de l'homme? Cela amène des réflexions au sujet de la démocratie. Alors que Beck, pour ne pas évacuer la démocratie, proposait de concilier droits de l'homme et démocratie, certains participants se demandent si, justement, ces deux réalités ne sont pas par leur essence même inconciliaables. Il s'agit en effet de deux opposés : alors que les droits de l'homme sont fondés dans la raison et l'humanisme, la démocratie est fondée essentiellement sur le droit de vote et le droit de parole.

Le concept d'alégitimité semble très intéressant pour les participants, mais il reste à approfondir. Une d'entre eux propose de faire un parallèle entre ce concept et celui d'amodernité de Latour. Pour Latour, la démocratie passe par l'existence de lieux de débats qui permettent de porter un regard symétrique et équitable sur les enjeux. Elle se demande si on ne doit pas comprendre l'alégitimité comme un lieu qui reste ouvert au débat sur la légitimité avec une confrontation de perspectives différentes sur la légitimité.

La lecture des commentateurs a aussi permis de soulever des débats lors du séminaire. C'est d'abord le cas de Rabault et sa critique de la vision fantasmée de l'État chez Beck. Des participants ont en effet critiqué l'idée qu'il fût un temps où l'État était totalement neutre, ils ont tout autant critiqué l'idée qu'aujourd'hui, l'État est complètement biaisé en faveur de l'économie. On peut au contraire trouver plusieurs initiatives présentement qui montrent que dans certains cas, l'État joue son rôle de protecteur. On pourrait autant trouver dans le passé un ensemble de cas où l'État

a joué un rôle inverse.

La lecture d'Elliott, de son côté, a permis d'introduire un débat au sujet du passage de la société de classe à la société du risque. Comme Elliott, plusieurs participants croient que plutôt que de parler de passage d'une société de classe à une société du risque, on devrait intégrer à la société de classe une nouvelle dimension, soit celle du risque. Ainsi, il y aurait une forme de transformation de la société de classe pour intégrer une nouvelle menace, le risque. L'idée de société de classe reste pertinente pour expliquer comment, face aux risques, certaines classes sont beaucoup mieux protégées que d'autres. C'est particulièrement le cas des risques de pénurie, qui sont soumis aux mêmes règles de répartition des richesses que la société de classe. La misère matérielle n'est pas près de disparaître, d'autant plus que les ressources naturelles sont surexploitées. Beck accorderait en fait une place trop importante au risque dans sa compréhension du monde. De plus, si les risques associés à la surconsommation plutôt qu'à la carence caractérisent effectivement nos sociétés européennes et nord-américaines, on rappelle que c'est loin d'être le cas partout sur la planète. D'autres participants se demandent plutôt si la dynamique des risques ne serait pas plus pertinente que la lutte des classes comme projet mobilisateur à l'heure du renouveau syndical.

Les réflexions autour de la société du risque ont amené les participants à se demander quel est le véritable pouvoir unificateur des risques. En effet, dans son livre, Beck suggère que les risques globaux communs offrent le potentiel de créer une forme de communauté mondiale. Plusieurs participants en doutent pour diverses raisons. Tout d'abord, alors que Beck croit que la perception du risque pourrait permettre d'ouvrir des frontières entre les nations, il note lui-même à un autre endroit que les risques échappent à la perception, que le recours à la sphère technico-scientifique (non objective par ailleurs) est nécessaire à la compréhension des risques et que la dynamique du risque se construit par une irresponsabilité collective. Ainsi, alors que la question du risque est dominée par la sphère technico-scientifique, qui a ses propres intérêts, on se demande comment elle pourrait générer une communauté mondiale, ou du moins à quel type de communauté mondiale elle pourrait donner lieu. Une autre participante remarque que, présentement, le risque est plutôt utilisé pour créer des frontières entre les États. Elle donne à ce sujet l'exemple des États-Unis avec leurs alertes au terrorisme. Elle croit que même si les risques pourraient unir, les États ne le voient pas de cette façon présentement.



Numéro spécial de la Revue *Économie et Solidarités*
(Printemps 2007)

Appel à contributions

Date limite : 15 août 2006

Le commerce équitable comme mouvement de transformation

Responsable : Corinne Gendron
Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, UQAM

Figure emblématique de la nouvelle génération des mouvements sociaux économiques, le commerce équitable canalise des revendications politiques, sociales et économiques en proposant un système d'échange plus juste et avantageux pour les pays du Sud. À travers son institutionnalisation au cours des années 1990, il a présidé à l'instauration d'un véritable système commercial parallèle qui questionne tout autant qu'il renouvelle le système économique traditionnel; en offrant jusqu'au double du prix aux producteurs pour leurs récoltes, le système équitable vient en effet saper l'idéologie concurrentielle fataliste par laquelle les acteurs économiques dominants justifient les prix dérisoires offerts aux paysans du Sud. Mais ces mêmes acteurs s'approprient simultanément le « produit équitable » pour rejoindre la niche des consommateurs conscientisés à la problématique Nord-Sud. Cette institutionnalisation « économique » inquiète une fraction du mouvement équitable qui l'envisage comme une récupération à travers laquelle son message de justice est dilué et son pouvoir de transformation affaibli pour ne pas dire annihilé. Pourtant, qu'elle soit politique ou économique, l'institutionnalisation est transformation; l'institutionnalisation ne dissout pas le mouvement social qui en est le moteur, même si elle peut modifier son discours et ses stratégies. Cette institutionnalisation économique qui se juxtapose à un éventuel processus d'institutionnalisation politique sont porteuses de transformations aux niveaux des rapports sociaux d'une part, mais aussi aux échelles institutionnelle et organisationnelle. Ces transformations transcendent le mouvement équitable lui-même; les entreprises par exemple, doivent désormais composer avec une définition de leur performance sociale fixée non plus seulement par leurs spécialistes des affaires publiques, mais bien par la myriade d'ONG qui a défini en quoi consiste un « commerce équitable ». À l'instar des autres nouveaux mouvements sociaux économiques, le commerce équitable participe ainsi à une restructuration éthique du marché, à travers laquelle le traitement réservé aux producteurs du Sud peut notamment être utilisé comme facteur de différenciation commerciale. Logique commerciale et responsabilité sociale peuvent ainsi se rejoindre tout en appuyant des stratégies d'une institutionnalisation plus politique, et renforcer le processus de transformation des règles du commerce international.

Nous souhaitons dans ce numéro spécial explorer les avenues de transformation portées par le commerce équitable en les déclinant selon cinq perspectives : le Nord, le Sud, les consommateurs, les producteurs du Sud et les grandes entreprises. Nous sollicitons des articles susceptibles d'illustrer comment le commerce équitable a pu être porteur de transformations dans les économies du Nord d'une part, et dans celles du Sud d'autre part. Nous souhaitons aussi recevoir des articles qui se penchent sur les transformations que le commerce équitable a impulsées chez les consommateurs, chez les producteurs, et chez les grandes entreprises traditionnelles. Nous accepterons aussi des analyses s'intéressant au potentiel de transformation du commerce équitable envisagé de façon

globale. Nous favoriserons les articles offrant une perspective intégrée plutôt que de approches exclusivement économiques, politiques ou sociales.

Indications pour la soumission des articles

Veuillez soumettre votre article avant le **15 août 2006** en l'acheminant par courriel à l'adresse suivante : bisaillon.veronique@courrier.uqam.ca. Le comité de rédaction acceptera des articles originaux en français et en anglais accompagnés de deux résumés d'8 à 10 lignes dans chaque langue. Les articles ne devront pas excéder 32 000 caractères (sans espaces), incluant les tableaux, les notes de fin, les figures et les références bibliographiques (15-17 pages double interligne). Les textes des rubriques ne devront pas excéder 22 000 caractères (sans espaces); les comptes rendus d'ouvrages seront d'au plus 11 000 caractères (sans espaces). Le rédacteur se réserve le droit de commander de articles plus longs ou plus courts.

Mise en forme du texte

Marges: Haut, bas et droite : 2,5 cm. Gauche: 3 cm.

Justification: à gauche sans renforcement (alinéa) au début des paragraphes.

Caractères: police normale, Times 12 (utilisation de l'italique réservée aux mots étrangers et aux titres d'ouvrages).

Interligne: 1 ½ avec un double retour entre les paragraphes

Titres: En lettres majuscules et en caractères gras (mettre les accents sur les majuscules: É, A...). Le titre de l'article doit être en Times 14. Les sous-titres sont en lettres minuscules et en caractères gras.

Ponctuation: le point-virgule (;), le deux points (:) et autres signes (?, !, %, \$) doivent être précédés d'un espace insécable. Utiliser les guillemets français, avec espaces insécables (« exemple »)

Sigles: mettre la première apparition du nom au long suivi du sigle entre parenthèses (ex : Conseil régional de développement (CRD))

Auteur: le nom de l'auteur ou des auteurs doit apparaître après le titre de l'article selon l'ordre suivant : Prénom, Nom, appartenance institutionnelle et adresse électronique.

Notes : Placer les notes en fin de texte et non en bas de page et les numérotées en chiffres arabes.

On devra limiter l'utilisation de tableaux et de graphiques et ne présenter que ceux qui sont jugés essentiels à la compréhension du texte. Chacun devra porter un titre et être numéroté en chiffres romains et cela de façon continue. Présentés séparément, on devra cependant indiquer clairement leur emplacement dans le texte. Pour la féminisation, il faut utiliser le mot pour chaque genre (les employés et employées).

Références bibliographiques

Livre: NOM, Prénom. (année). *Titre*, lieu d'édition, éditeur, nbre de p. (autres informations si présentes: autres auteurs, no d'édition, collection)

Article: NOM, Prénom. (année). « Titre article », *Titre revue*, vol. x, no x, pages.

Les références bibliographiques ne contiennent que les références présentes dans le texte.

Pour toute autre information, s'adresser au secrétariat de la revue :
Tél. : (819) 595-3900 poste 2383 ou par courriel : revue.ciriec@uqo.ca

Colloque organisé par

La Chaire de responsabilité sociale et de développement durable
<http://www.crsdd.uqam.ca>

**École des Sciences de la Gestion (ESG), Université du Québec à
Montréal (UQÀM)**

En collaboration avec

Le Centre de recherche sur les innovations sociales
La Chaire de coopération Guy-Bernier
La Chaire du Canada en développement des collectivités,
Le Groupe de recherche en écologie sociale

Le colloque porte sur le commerce équitable et les visées du développement durable. Plus précisément, nous proposons d'explorer les contributions et limites du commerce équitable à la lumière des visées sociales, environnementales et économiques du développement durable. L'objectif de ce colloque est de poursuivre la réflexion amorcée lors du premier colloque international de 2002 qui avait pour titre « Commerce équitable, coopératives et développement durable » et qui avait réuni plus de 200 personnes. Ce colloque trilingue (français, espagnol, anglais) s'adresse à la fois aux chercheurs et aux praticiens.

Le commerce équitable se présente comme une alternative au marché conventionnel et s'est fixé des objectifs qui rejoignent ceux d'un développement durable, soit un développement social, économique et environnemental. Dans un souci de justice et d'équité, le commerce équitable propose de changer les règles du système néo-libéral auquel il s'oppose. Il intègre à l'échange une signification sociale en investissant les transactions économiques d'un contenu social et politique. Le commerce équitable a aussi créé un réseau social chargé de valeurs. Pour les producteurs, le commerce équitable se dit être un outil de développement permettant d'améliorer leurs conditions de vie, d'avoir un accès selon des conditions plus justes aux marchés internationaux et de stabiliser leur situation économique.

Le commerce équitable se retrouve aujourd'hui à la croisée des chemins et ses enjeux posent de nombreuses questions. Comment le commerce équitable peut-il demeurer une alternative se distinguant du commerce conventionnel sans toutefois risquer la marginalisation ? Quels sont les avantages, les risques et les conditions de succès de la certification ? Est-il possible de préserver les valeurs du mouvement tout en accroissant les parts de marché ? Par exemple, quelles sont les conséquences de distribuer les produits du commerce équitable dans les grandes chaînes de magasins ? Comment les initiatives du commerce équitable se distinguent-elles de celles des entreprises commerciales qui développent des politiques de responsabilité sociale et de développement durable ? Quelle est l'influence du commerce équitable sur le contexte institutionnel et les pratiques des entreprises commerciales ? Le commerce équitable permet-il l'amélioration des conditions de vie des producteurs ? Comment se comparent les exigences du commerce équitable au Sud et au Nord ? Comment se vivent de manière concrète les valeurs du commerce équitable et ce, tant chez les producteurs, les distributeurs que les consommateurs ? Voici quelques-unes des questions que le colloque donnera l'occasion d'approfondir.

Lors de ce colloque des conférenciers venus de tous les continents présenteront leurs analyses et réflexions sur les tendances du commerce équitable et sur sa contribution au développement durable. Au programme, des études de cas d'organisations du commerce équitable, des analyses de marchés, des études de perceptions des consommateurs, des analyses historiques et socio-logiques, des questionnements sur le rôle du commerce équitable à la gouvernance et au développement, des échanges entre praticiens et spécialistes de gestion pour améliorer la pratique, des ateliers avec les principaux intervenants du domaine du commerce équitable et des réflexions sur les voies d'avenir.

Pour participer au colloque, inscrivez-vous sans tarder. Le formulaire d'inscription est disponible au www.crsdd.uqam.ca.

Des chambres dans les nouvelles résidences universitaires de l'UQAM ont été réservées à prix d'escompte pour les participants au colloque. Réservez la chambre de votre choix directement au <http://www.residences-uqam.qc.ca/>, section auberge, et mentionnez le nom du colloque pour profiter d'un prix réduit. Les places sont limitées. Si vous préférez loger à l'hôtel, voici des adresses où vous pourrez trouver des informations (<http://www.tourisme-montreal.org/>; <http://montreal.guia-de-hoteles.com/>). Pour vous situer, l'université se trouve à la station de métro Berri-UQAM, soit dans le « Quartier latin », dans le Centre-Ville.

74^e Congrès de l'ACFAS

Mai 2006

ACTEURS ET ENJEUX DE LA RÉGULATION DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE.

Colloque 424

Les 15 et 16 mai 2006

Université McGill à Montréal

L'actuelle dynamique de la mondialisation et de l'ouverture des marchés promues notamment par les acteurs corporatifs a radicalement modifié l'environnement économique et est également en voie de provoquer une profonde redéfinition du rôle des acteurs sociaux. Le déclin de l'État providence et de la social-démocratie, associé à l'effondrement du système fordiste caractérisé par une régulation nationale ancrée dans le territoire, a en effet profondément remis en cause la dynamique de la régulation. Là où on pouvait s'attendre, il n'y a pas si longtemps encore, à la présence et à l'efficacité de pouvoirs compensateurs capables notamment de relayer les attentes sociales à travers le mécanisme régulatoire de la réglementation gouvernementale, certains affirment aujourd'hui que l'État a largement perdu, ou a renoncé, à son pouvoir de régulation. De sorte que si l'on peut toujours croire en la possibilité d'un nouveau compromis social, il serait cependant douteux que l'État puisse y être l'acteur principal.

Alors, qui en seront les promoteurs et les porteurs? Qui seront les acteurs déterminants des modes de régulation émergents? L'État national a-t-il vraiment perdu ou renoncé à son pouvoir régulatoire? Quels seront les vecteurs et les modalités de la nouvelle régulation? Comment s'articuleront les différents volets de la régulation à venir, notamment entre droit commercial, environnemental et du travail? Quel sera le rôle des institutions internationales? Quelle place prendront les accords privés et quelle en sera la portée régulatoire? Que peut-on espérer des modes inédits de régulation, comme la responsabilité sociale?

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR :

Alain Lapointe, École des sciences de la gestion, UQAM

Guylaine Vallée, Université de Montréal

Renée-Claude Drouin, Université de Montréal

Linda Rouleau, HEC Montréal

Denis Harrisson, École des sciences de la gestion, UQAM

Corinne Gendron, École des sciences de la gestion, UQAM

CHAIRE de responsabilité
sociale et de
développement durable

ESG UQÀM



Appel de communication...

1er Congrès du Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable RIODD

organisé conjointement par l'Institut de Recherche en Gestion (IRG) de l'Ecole supérieure des Affaires (Université Paris 12-Val-de-Marne) et le GREGOR de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris (Université Paris 1)

**aura lieu les 7 et 8 décembre 2006
à l'Ecole Supérieure des Affaires de l'Université Paris 12 à Créteil**

APPEL A COMMUNICATIONS

Le RIODD est une association scientifique internationale et pluridisciplinaire destinée à promouvoir la recherche en sciences sociales sur les liens entre les organisations et le développement durable. Le texte d'orientation peut être consulté sur le site : www.riodd.org.

Thème général du Congrès :

Organisations et développement durable : dialogues interdisciplinaires

Le 1er Congrès de RIODD accueillera des communications scientifiques émanant de chercheurs de toutes disciplines sous la forme d'ateliers thématiques. Les communications présentées par des équipes pluridisciplinaires sont très vivement encouragées. Elles peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Toutes les thématiques relatives à la contribution des organisations au développement durable, à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, à l'éthique de l'économie et des affaires, aux régulations sociales et à la gouvernance des organisations peuvent être abordées.

Le but de ce Congrès est de contribuer à un approfondissement théorique sur ces thématiques et d'ouvrir des voies de recherche nouvelles sur le développement durable, notamment à partir de travaux théoriques et empiriques en sciences sociales.

Le calendrier préparatoire est le suivant :

- Avant le 30 avril 2006 : envoi des intentions de communications (maximum de 2 pages, environ 800 mots)
- 15 mai 2006 : réponses aux intentions de communications
- 25 août 2006 : date limite de remise des communications (maximum : 35 000 signes)
- 25 septembre 2006 : remises des avis du comité scientifique aux auteurs
- 15 octobre 2006 : date limite d'envoi des textes revus par les auteurs

Les intentions de communications sont à adresser au président du Comité scientifique en fichier attaché de message électronique : capron@univ-paris12.fr Les auteurs y feront figurer en en-tête, leurs nom, prénom et qualité (notamment discipline de recherche), leur appartenance institutionnelle et le titre de la communication.

La présentation du comité scientifique du projet est détaillée suite à la version anglaise du présent appel à communication.

SÉMINAIRES SCIENTIFIQUES DE LA CHAIRE 2005-2006

La gouvernance et la légitimité

Pour une quatrième année consécutive, la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable a le plaisir de vous convier à sa série annuelle de séminaire sur la gouvernance et la légitimité. Cette série annuelle de séminaires scientifiques fait suite à la série de séminaires sur la responsabilité sociale de l'entreprise (2002-2003), à celle sur la régulation (2003-2004) et à celle sur les nouveaux mouvements sociaux économiques (2004-2005). En continuité avec celles-ci, la série sur la gouvernance et la légitimité vise à étudier des œuvres fondamentales afin de développer une compréhension approfondie de ces deux thèmes susceptible d'enrichir nos analyses sur la responsabilité sociale, les innovations régulatoires et les nouveaux mouvements sociaux économiques.

La mondialisation économique et financière a considérablement réduit la capacité des États à exercer un contrôle sur l'activité économique en général, dont une large portion est désormais « déterritorialisée », mais préside également à une nouvelle dynamique entre les États et les entreprises multinationales qui sont devenues, avec les institutions commerciales internationales, les acteurs clefs de la mondialisation (Petrella, 1989). Bon nombre d'activités sont ainsi soustraites du pouvoir coercitif de l'État national et le contrôle que celui-ci exerce sur un territoire, légitimé selon une logique démocratique, cède la place à un ordre mondial négocié entre États, à propos de leurs entreprises et de leurs marchés, ordre négocié venant se répercuter sur les politiques mises en œuvre à l'échelle nationale. Par ailleurs, le quasi-gouvernement commercial que représente l'OMC entre en contradiction avec d'autres institutions en émergence, témoignant d'une nouvelle facette de la mondialisation, plus précisément les forums alternatifs portés par une société civile qui se structure à l'échelle internationale (De Sousa-Santos, 2001) et le droit « normatif » mondial (pénal et environnemental, par opposition au droit commercial) (Rocher, 2001). La pluralité des systèmes juridiques à l'échelle internationale pose des problèmes de compatibilité, d'articulation et de hiérarchisation qui n'ont pas encore été résolus (Juillet, 2001). Quant aux mobilisations sociales, leur caractère mondial les érige en nouvel interlocuteur des entreprises et des institutions commerciales internationales, mais ce non seulement dans l'arène sociale et politique, mais aussi sur la scène économique. Enfin, sur le plan national, nous assistons également à de profondes transformations des processus de réglementation qui tendent à devenir partenariaux, négociés, volontaires et progressifs (Yssalis, 1999; Schrecker, 1984; Rocher, 2001; Halley, 1997; Harrison, 1997; Gendron et Turcotte, 2003). Tout cela survient dans un contexte où les institutions économiques, les gouvernements, les entreprises et d'autres acteurs vivent une crise de légitimité (Weber 1995, Habermas 1997, Beck 2001). Dans le cas des systèmes politiques, on a remis en question leur capacité à légitimer leur pouvoir et leur rationalité (Weber 1995, Habermas 1976). Nous le verrons au fil des séminaires, le politique n'est pas la seule sphère de la société qui cherche à recouvrer une légitimité en crise. En somme, nous souhaitons éclaircir, dans le cadre de cette quatrième année, les termes du débat sur les transformations de la nature et des modes de gouvernance à l'ère de la mondialisation, en étudiant des auteurs clefs (Weber, Beck, Habermas, Foucault, etc.) et en nous penchant notamment sur les théories de la gouvernance et sur quelques institutions clefs et leur fonctionnement (à l'échelle internationale : OMC, ALENA, UE, Tribunal pénal international, OIT, etc.; à l'échelle nationale, les comités multipartites de réglementation, les contrats « réglementaires », etc.).

La série se présente comme une continuité où seront notamment étudiés des auteurs classiques, en allant vers des auteurs de plus en plus contemporains ainsi que certains commentateurs de ces auteurs. Vous trouverez en annexe la programmation ainsi que les thématiques des différents séminaires. Cette année, ceux-ci se tiendront un jeudi de chaque mois, de 14h00 à 17h00.

SÉMINAIRES SCIENTIFIQUES DE LA CHAIRE 2005-2006

La gouvernance et la légitimité

Premier séminaire – 15 septembre 2005 : Weber, Max. *Économie et société.*

Deuxième séminaire – 6 octobre 2005 : Habermas, Jürgen. *Droit et démocratie et Raison et légitimité.*

Troisième séminaire – 3 novembre 2005 : Ladrière, Paul et Claude Gruson. *Éthique et gouvernabilité.*

Quatrième séminaire – 1^{er} décembre 2005 : Foucault, Michel. *Sécurité, Territoire, Population et Naissance de la biopolitique.*

Cinquième séminaire – 26 janvier 2006 : Beck, Ulrich. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation et La société du risque.*

Sixième séminaire – 16 février 2006 : March, James G. et Johan P.Olsen. *Democratic governance.*

Septième séminaire – 16 mars 2006 : Held, David. *Democracy and the global order.*

Huitième séminaire – 13 avril 2006 : Beauchemin, Jacques. *La société des identités.*

Neuvième séminaire – 18 mai 2006 : Pierre, Jon et Guy B.Peters. *Governance, politics and the state.*

Dixième séminaire – 8 juin 2006 : Séminaire synthèse

Renseignements: crsdd@uqam.ca

**CHAIRE de responsabilité
sociale et de
développement durable**
ESG UQÀM

École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 6192
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: crsdd@uqam.ca

Visitez notre site Internet
www.crsdd.uqam.ca

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique
crsdd@uqam.ca

Bulletin de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Rédactrice en chef : Lysiane Roch

Rédacteur-adjoint, mise en page : Julien Boucher

Collaborateurs : Julie Beauchemin, Michel Capron, Annelies Hodge, Guillaume Grandazzi, Ana Isabel Otero, Denise Proulx.

Pour soumettre un article, prière de consulter le site web www.crsdd.uqam.ca.